

UNIVERSITE ABDREHMAN MIRA DE BEJAIA

Faculté des sciences humaines et sociales

Département des sciences sociales

Mémoire fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master 2 en psychologie.

Option : psychologie clinique.

Thème :

Le traumatisme psychique chez les adolescents ayant des parents

Divorcé

Etude de trois cas réalisée au sein du centre «étoile culturelle» d'akbou

Compte-rendu

Réalisé par :

*MEHADJRI DALILLA.

*MENKHERFIS KARIMA.

encadré par :

*MR GHOUAS.Y

Année universitaire :

2019-2020

REMERCIEMENT

Ce modeste travail est le fruit et l'aboutissement de nos études à l'université Abderrahmane Mira – Bejaia

Nous remercions le bon Dieu, le tout puissant de nous avoir accordé le savoir et orienté vers le droit chemin.

Nous tenons à exprimer nos reconnaissances à notre encadreur **Mr ghouas** pour ses conseils, ses remarques pertinentes. et qui a contribué à la réalisation de ce mémoire.

Nos profonds remerciements seront adressés à tous nos sujets de recherche, le personnel de centre d'akbou « **étoile culturelle** » pour leur accueil chaleureux et les facilités accordées lors de notre stage pratique, ainsi pour leurs aides de ses jeunes adolescents qui souffrent .

Nos chers parents qui nous ont soutenus et encouragés beaucoup plus .

Nous tenons à remercier nos amis pour leur aide pour la réalisation de ce mémoire.

Nous tenons aussi à remercier les membres du jury qui ont accepté d'examiner ce travail.

Enfin, nous désirons manifester notre profonde reconnaissance à l'ensemble des enseignants du département Sciences Humaines et Sociales - LMD de l'université de Bejaia, et plus précisément « **Mme HADARBACH LAMIA** »

MERCI

Dédicace

*A l'aide d'Allah le tout puissant, qui m'a tracé le chemin de ma vie,
j'ai pu réaliser ce modeste travail que je dédie :*

*A la lumière de mes yeux, l'ombre de mes pas et le bonheur de ma vie ma chère
mère qui m'a apportée son appui durant toutes mes années d'études, pour son
sacrifice et son soutien qui m'a donné tant de confiance, courage et sécurité.*

*Au meilleur des papa au monde celui qui m'a appris le sens de la persévérance
tout au long de mes études, pour son sacrifice et ses conseils ainsi ses
encouragement tout au long de ma vie, sans lui j'en serai pas la.*

*A mes chères adorables sœurs (Saida, daouia, houria, nassima et
sihem).*

A mon seul frère Samir.

*A mes beaux frères : **Karim paix a son âme**, redouan, malek,
mouhend, bilel, mheni.*

*A mon très cher anis a qui je dois une reconnaissance pour son soutien
permanent et son aide très précieuse durant toutes ses 5 longues années.*

*A mes chères amies avec les quelles j'ai partagé des moments
chaleureux et surtout inoubliable.*

A ma binôme : dalila.

A la psychologue : Lydia.

A mon encadreur Mr ghouas.

A ceux que j'aime et qui ont été toujours présent pour moi.

Menkherfis karima

Dédicace

je dédie ce modeste travail à :

A la mémoire de ma chère maman qui présente pour moi

L'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de

M'encourager et de prières pour moi, tes

Prières ont été un grand secours pour

Mener à bien mes études.

A mon chère papa qui n'a pas arrêté de donné des sacrifices

Pour mes étude, sa présence au cours de mon chemin d'étude

Dieu le protège pour moi

A ma chère tata Fatima.

A mon frère Karim qui est toujours à mes cotés.

A ma sœur Zina qui es pour moi a la place de ma mère.

A ma chère Naima et chère Salah.

A mes petites sœurs houda et chainez.

A toute ma famille (djamel, na Fatiha, Nadia, linda, firouz).

A ma cousine koko.

A ma binôme karima et sa famille.

A mon encadreur Mr ghouas .

A tous mes amis(lydia, sylvia, akila....).

A tous ceux qui ont contribué de prés ou de loin à la réalisation de ce travail

Mehadjri dalila

Table des matières

1-INTRODUCTION	01
----------------------	----

Chapitre I : Le cadre de la méthodologie

2-Problématique	03
3-Hypothèses.....	05
4-Définitions des mots clés	06
5-Objectif de recherche	09

Partie théorique

Chapitre II : Le divorce

1-préambule.....	10
2-historique de divorce.....	10
3-Définition de divorce.....	11
4-Le divorce en Algérie	12
5-La pluralité de divorce.....	13
6-Les différentes formes de divorce.....	13
7-Les facteurs de divorce	17
8-Les conséquences de divorce.....	19
9-Le vécu de la séparation en fonction de l'âge de l'adolescent.....	22
Conclusion.....	25

Chapitre III : l'adolescence

1-Préambule	26
2-L'historique de l'adolescence.....	26
3-Définition de l'adolescence.....	26
4-Les étapes de l'adolescence.....	27

5-Le développement physique et cognitif de l'adolescent de onze a vingt ans.....	30
6-Adolescent et vie sociale.....	36
7-Les relations familiale.....	36
-Avec les parents	36
-Avec la fratrie.....	36
8-Les relations amoureuses	37
9-Les relations virtuelle.....	37
10-La relation parents divorcé et adolescent.....	38
11-Le divorce et l'adolescent (l'impacte).....	40
Conclusion.....	40

Chapitre IV : Le traumatisme psychique.

1-Préambule	42
2-Historique de traumatisme.....	42
3-Définition de traumatisme psychique.....	43
-Définition de l'état de stress poste traumatique.....	44
-Les différents concepts de traumatisme.....	45
4-Traumatisme psychique et la mort.....	46
5-La description clinique.....	47
6-Traumatisme directe et indirecte.....	48
7-Les types de traumatisme psychique	49
8-De la clinique de traumatisme	49
9-Concept de stress et de stressueur	50
10-Les mécanismes d'adaptation.....	51
-Mécanisme physiologique.....	51

-Mécanisme psychologique.....	51
11-Les facteurs liés à l'événement traumatique.....	52
12-Les facteurs psychique de le survenue du traumatisme.....	53
13-Critères diagnostique du trouble stress post traumatique.....	54
14-Personnalité de l'adolescent après le divorce.....	57
15-Différents types de thérapie de traumatisme psychique	58
Conclusion.....	60
16-Assemblément des trois chapitre (divorce, adolescence, traumatisme psychique).....	61

Partie pratique

Chapitre VI : partie méthodologique

1-Préambule.....	62
2-Méthode de recherche utilisé	62
3-La pré-enquête.....	63
4-Présentation de lieu de recherche.....	64
5-Population d'étude.....	65
-Critères d'inclusion	65
-Critères d'exclusion	66
6-Les outils utilisés.....	66

Chapitre VII : Compte rendu

1-Présentation des cas (entretien clinique).....	68
CONCLUSION GENERALE.....	73

Le guide d'entretien

Liste bibliographique

introduction générale

Introduction :

Construire une famille « solide » qui persiste dans la durée est devenu un challenge pour nos contemporains. Tisser de bons liens conjugaux, bâtir un avenir pour ses adolescents et baliser les difficultés de la vie quotidienne, affronter les conflits interrelationnels, assumer les coups durs de l'existence...le projet familial représente aujourd'hui l'aventure humaine par excellence, exigeant une dépense d'énergie considérable, une prise de risque de plus en plus flagrante à différents niveaux et se confrontant à de nombreux écueils. Dans nos pays développés, le divorce est en constante augmentation. le divorce est à la source de bien des déboires. Le désarroi provoqué par un divorce contamine de plus en plus la structure de la famille moderne et perturbe le fonctionnement psychologique des adolescents.

Le divorce, même s'il vient concrétiser une situation préalablement conflictuelle, naturellement ressentie par l'adolescent, va officialiser la rupture parentale et consacrer l'éclatement de la famille. La rupture de cette unité biologique et affective est source de **traumatismes psychiques chez l'adolescent**, qu'il survient à des moments clés de son développement. Dans bien des cas, l'adolescent tend à se protéger contre cette situation traumatisante en présentant des conduites réactionnelles pouvant être pathologiques. Dans la mesure où le divorce des parents entraîne l'éclatement de la famille, donc l'explosion des points de repère et la disparition momentanée des balises du développement, il constitue une expérience vécue à risque **traumatique pour l'adolescent**. Comme tout évènement traumatique, le divorce va être suivi d'une première phase adaptative où l'angoisse prédomine avec les symptômes de déni, d'agressivité, de dépression et d'une deuxième phase où l'adolescent tente de contrôler son angoisse. Durant cette période, l'adolescent met en place des mécanismes d'adaptation qui peuvent être fonctionnels, c'est à dire permettant à l'adolescent de poursuivre son développement de manière harmonieuse ou au contraire, des mécanismes d'adaptation non fonctionnels avec apparition de divers symptômes tels que plaintes hypochondriaques, inhibition scolaire, trouble du sommeil, décompensation névrotique ou psychotique, etc...

Un divorce est dans tous les cas et toutes les situations, une expérience réellement traumatique pour un adolescent. D'ailleurs, ses effets psychologiques peuvent avoir un effet suffisamment profond pour avoir des conséquences tout au long de la vie de cet adolescent y compris lorsqu'il devient adulte.

Introduction

Un divorce n'est jamais une partie de plaisir. C'est toujours une expérience difficile, humainement, économiquement et émotionnellement. L'échec d'un mariage est une souffrance qui engendre du stress et beaucoup d'émotions.

Le divorce est la rupture officielle d'un mariage civil ou religieux liant précédemment deux personnes ou plusieurs en cas de polygamie

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, l'adolescence est « la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans ». C'est une période de transition qui se caractérise par un rythme de croissance élevé et des changements psychologiques importants.

Le Traumatisme psychique est l'ensemble des mécanismes de sauvegarde d'ordre psychologique, neurobiologique et physiologique qui peuvent se mettre en place à la suite d'un ou de plusieurs événements générant une charge émotionnelle non contrôlée et dépassant les ressources du sujet (défaut d'intégration corticale). Il s'exprime très souvent par un trouble de stress poste traumatique mais également par des troubles de l'humeur, troubles de la personnalité, troubles de l'alimentation, troubles anxieux généralisés, symptômes dissociatifs, troubles psychotiques aigus, maladies liées aux stress.

Notre recherche portera sur « le traumatisme chez les adolescents ayant des parents divorcé », pour atteindre notre but nous avons choisie comme terrain d'études le centre « étoile culturelle » d'akbou, nous avons débuté par une introduction, en suite un cadre générale de la problématique qui comporte une problématique, une hypothèse ainsi l'objectif de notre recherche, nous avons instauré un plan de travail qu'on a devisé en trois parties, **la partie théorique** qui comporte 3 chapitre : le divorce, l'adolescence et le traumatisme psychique, **la partie méthodologique** dont nous avons présenté le lieu de notre recherche, **un compte rendu** qui s'intitule sur la présentation des 3 cas de notre pré enquête, en fin une conclusion et la liste bibliographique sur la quelle nous nous sommes basés dans l'élaboration de notre travaille.

Chapitre I :

Cadre méthodologique

problématique

Problématique :

Le divorce est un phénomène social fort répandu de nos jours dans le monde entier. Ce problème est ancien, il a existé dans toutes les civilisations. Il a été décrit d'abord par les sociologues et les juristes puis par les psychologues qui eux mettent l'accent sur le bouleversement de la vie des enfants et déplorent qu'aujourd'hui les couples se séparent facilement. Même quand ils ont plusieurs enfants. Ce caractère de banalité que cela confère au divorce ne doit pas faire illusion : ce qui est banal n'est pas toujours simple. Beaucoup d'études psychodynamiques tentent de traiter et de comprendre sérieusement ce phénomène.

Le divorce est une rupture légale du mariage, conclusion d'une mésentente conjugale, grave, durable dont l'origine peut être sexuelle, caractérielle ou culturelle. Il est rare que les époux se séparent sans haine ni acrimonie, mais ce sont les enfants qui pâtissent le plus dans la situation.

(SILLAMY.N,2008 ,p .85)

Pour **TROYER.W1981**, le divorce parental peut être un soulagement comme celui que l'on ressent après « l'extraction d'une dent malade » surtout pour les enfants qui ont vécu une vie antérieure conflictuelle.**(cité par boulanger,1990,p.28) .**

Selon **WEISS.S.R,1977**, bien souvent les enfants qui souffrent des conflits parentaux demandent pourquoi leurs parents ne se séparent pas, c'est-à-dire l'enfant il voit toujours le même scénario qui se répète entre les parents « les problèmes, violence..... » **(cité par boulanger,1990,p.50) .**

Pour d'autres chercheurs, hélas, un triste constat est fait : le divorce sans effets néfastes n'existe pas. Selon **BOURGUIGON.O,1985**, « l'enfant est toujours affecté par le divorce parental, et vit douloureusement cette rupture, même si le divorce représente une meilleure solution pour échapper à des relations familiales conflictuelles et toxiques ». **(cité par G goslin .P,2013,p.173)**

Si les causes du divorce sont multiples, ses conséquences sont aussi importantes. Les parents font un choix qui n'est pas celui des enfants et hélas, ce sont eux qui pâtissent de cette situation, d'abord à l'annonce du divorce et après. Le rôle des parents responsables doit en tenir compte et préparer leurs enfants.

Problématique

L'adolescence est la période la plus difficile dans la croissance de vie c'est une période où se manifestent plusieurs changements soit physiques ou morales une période difficile à contrôler surtout pour les parents.

C'est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte de 10- 18ans, c'est une période de transition qui se caractérise par un rythme de croissance élevé et des changements psychologiques importants. L'adolescent en cette période aura besoin de ses parents pour qu'il ne soit pas lâché. L'absence de l'un des parents en cette période pour un adolescent c'est un choc.

L'adolescent n'assume pas facilement cette absence de l'un de ses parents. Il passe alors par des périodes ambivalentes d'apathie contrastant avec des phases de turbulences ; c'est un phénomène connu de tout un chacun : c'est l'âge bête voire même de toutes les violences (délinquance, crime avec récidive...)

Donc dans cette période il est nécessaire que l'adolescent soit préparé à la désunion du couple parentale car la décision brutale de se séparer peut être très traumatisante, nuisible pour l'adolescent.

Le traumatisme du divorce peut entraîner une dépression, le refus de la séparation, tristesse, colère, peur d'abandons, changement de comportement, une baisse d'estime de soi, honte, sentiment de culpabilité.....

Les adolescents peuvent présenter, après de nombreux types d'évènements traumatisants (agression, séparation, catastrophes deuils ...) des manifestations psychopathologiques variées et parfois sévères. L'état de stress post-traumatique avec sa triade symptomatique (évitement, répétition et hyperactivité neurovégétative) peuvent influencer d'une façon grave sur l'état psychologique de l'adolescent.

Le traumatisme psychique selon le vocabulaire de la psychanalyse est un évènement de la vie du sujet qui se définit par son intensité, l'incapacité où se trouve le sujet d'y répondre adéquatement, le bouleversement et les effets pathogènes durables qu'il provoque dans l'organisme psychique. En terme économique, le traumatisme se caractérise par un afflux d'excitations qui est excessif, relativement à la tolérance du sujet et à sa capacité de maîtriser et d'élaborer psychiquement ces excitations.

Problématique

Le traumatisme psychique chez l'adolescent ayant des parents divorcés va s'exprimer à travers des manifestations comme suit : dépression, anaclitique, trouble dépressif, trouble de comportements, symptômes poste traumatique).

Face à cette épreuve difficile de la vie, l'adolescent peut éprouver diverses émotions : chagrin, angoisse, peur intense, colère, situations traumatisante.... Certaines sentiments peuvent parfois être plus forts selon et la maturité de l'adolescent.

A partir de ce qui est précédé, nous allons nous interroger dans ce travail « **le traumatisme psychique chez les adolescents ayant des parents divorcés** »

A la lumière de tout ce que nous venons de dire, nous nous proposons de répondre a la question suivantes :

Question générale :

Quel est l'effet de divorce sur l'état psychologique de l'adolescent ?

Question partielle :

Comment l'adolescent vit-il, réagit-il à la rupture du couple parentale selon son âge ?

Hypothèse générale :

L'effet de divorce sur l'état psychologique diffère d'un adolescent à un autre, pour certains le traumatisme psychique influence d'une manière sévère sur son état psychologique tel que les crises d'angoisse, stresse répétitifs, la peur, modification de sens de vie, et du caractère, syndrome dissociatif, pour d'autres se manifeste d'une manière légère tel que les troubles de sommeil, troubles de comportement.

Hypothèse partielle :

Le divorce des parents est couramment douloureux, difficile pour les adolescents, ainsi leurs réactions est souvent agressif. Ils ont un taux élevé de décrochage scolaire.

Définitions des mots clés

1- le Traumatisme psychique :

Le traumatisme psychique est un phénomène d'effraction du psychisme, et le débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d'un événement agressant ou menaçant pour la vie ou l'intégrité (physique ou psychique) d'un individu, qui y est exposé comme victime.

Les manifestations d'un traumatisme psychique dépendent de la personnalité du sujet et de la portée émotionnelle de l'événement en cause (agression, catastrophe, blessure affective, stress prolongé, etc.). Un traumatisme psychique se traduit en général par une réaction aiguë (raptus, crise d'angoisse, état de confusion et de stupeur) qui peut se prolonger par des troubles de la réadaptation : névrose traumatique (ou réactionnelle), proche de la névrose classique mais moins structurée, sinistrose (le sujet amplifie le préjudice subi), syndrome subjectif post-traumatique (fatigue, douleurs, maux de tête, évanouissements), cauchemars, hypotension orthostatique (étourdissements au lever et en position debout), vertiges, acouphènes.

Définition opérationnelle :

Ensemble de manifestations locales ou générales provoquées par un acte violent sur l'organisme. Un choc ou blessure émotionnel provoquant chez le sujet un bouleversement ou un affaiblissement durable.

Le traumatisme physique blesse le corps mais peut aussi toucher le côté psychique d'un être humain comme le traumatisme psychique (une cicatrice mentale), . Les causes se situent dans tous les événements perturbant de l'existence : deuil, chômage, rupture, accident, divorce,etc.

Le traumatisme psychique se caractérise par un choc, une incompréhension de l'événement, une dénégation de la réalité, une blessure affective, une instabilité émotionnelles, un isolement ainsi une souffrance psychique, une perturbation de cycle normal de la vie, une fragilité et une peur de la mort.

2-Etat de stress poste traumatique :

L'ÉSPT se manifeste par des comportements d'évitement des stimuli associés au traumatisme,

une reviviscence persistante du traumatisme (souvenirs intrusifs, rêves reliés à l'événement), un émoussement de la réactivité générale (sentiment de détachement, restriction des affects, perte d'intérêt pour des activités importantes) et une hyper activation neurovégétative (insomnie, hypervigilance, irritabilité) présents pour une durée de plus d'un mois

Définition opérationnelle :

Une réaction sensible aigue , secondaire à un événement traumatisant et choquant qui ne se situe pas dans le cadre des expériences et des épreuves habituelles. L'angoisse et la détresse qui absorbe éventuellement sa victime est une réaction logique à une situation tout-à-fait déséquilibré et perturbante .

3-Le divorce :

Le divorce est la dissolution du mariage du vivant des deux époux. Il met fin au lien conjugal, organise la vie future du couple dissous et des enfants, fait disparaître les droits et devoirs nés du mariage et en crée d'autres. Comme pour la séparation de corps, le divorce est régi par la loi française si les deux époux

Sont de nationalité française ou s'ils sont domiciliés l'un et l'autre en France, ou si aucune loi étrangère ne reconnaît sa compétence alors que les tribunaux français sont compétents ; Le divorce est la dissolution du mariage du vivant des deux époux. Il met fin au lien conjugal, organise la vie future du couple dissous

et des enfants, fait disparaître les droits et devoirs nés du mariage et en crée d'autres. Comme pour la séparation de corps, le divorce est régi par la loi française si les deux époux sont de nationalité française ou s'ils sont domiciliés l'un et l'autre en France, ou si aucune loi étrangère ne reconnaît sa compétence alors que les tribunaux français sont compétents

Définition opérationnelle :

Le **divorce** est l'annulation officielle du **lien conjugal** entre deux époux(couple) ainsi qu'il entraîne la dissolution d'**un mariage civil civilisé**, et **ce dernier provoque des comportements déséquilibrés de leurs enfant** .

4-l'adolescence:

l'adolescence est une notion complexe : il s'agit à la fois d' un phénomène social, d'un processus de maturation biologique et d'un moment de transformation psychique.

Le psychanalyste Raymond Cahn souligne bien cette complexité en définissant l'adolescence comme « ce temps où la conjonction du biologique, du psychique et du social parachève l'évolution du petit homme. »

L'adolescence est un moment particulière de l'ontogenèse psychologique. Il est difficile d'en cerner précisément le début, car la puberté n'est pas le seul signe de l'entrée dans l'adolescence. Il est difficile également de repérer la fin de l'adolescence : si l'autonomie constitue l'enjeu psychologique de cette période, elle est rarement atteinte au même moment dans tous les domaines de la vie personnelle et sociale. L'adolescence se caractérise en fait par la diversité des processus de croissance qui s'y déroulent et par la variabilité interindividuelle de leurs manifestations. Cette variabilité est également culturelle, puisque l'adolescence dépend fortement des conditions de vie, des environnements sociaux et de la perception que le groupe social a de cette classe d'âge.

Définition opérationnelle:

Elle constitue en un temps de passage entre l'enfance et l'âge adulte, où le sujet se déplace de la famille à la cité. est une phase du développement humain physique et psychique qui se produit pendant la période de la vie humaine s'étendant de la puberté jusqu'à l'âge adulte.

Objectif de la recherche :

- décrire la qualité de vécu psychologique chez les adolescents ayant des parents divorcé
- connaître et comprendre ou bien constater l'impact de divorce sur le comportement de l'adolescent
- décrire le ressenti de ces jeunes adolescent apres le divorce de leurs parents
- aider ces adolescents a dépasser leurs traumatisme psychique a partir des thérapies psychologique.

partie théorique

Chappitre II:

« *Le divorce* »

Préambule :

Dans tous les pays industrialisés, des changements spectaculaires sur le plan Familial se sont produits au cours des dernières décennies :*l'augmentation du Taux de divorce dans la 2eme moitié du 20 siècle a été frappante : ce taux a plus Que doublé entre 1960 et 1980 dans la plupart des pays occidentalisés la Multiplication des divorces a particulièrement marqué les enfants, des millions d'entre eux ayant vécu le divorce de leurs parents.*les couples vivant en concubinage étant moins stables que ceux qui sont mariés, plusieurs enfants nés de ces unions libres en vivons la dissolution.les enfants sont affectés par divorce ou la séparation de plusieurs manières ,a court terme ils peuvent vivre des émotions intenses et ressentir un conflit de loyauté.ILS traversent une période développementale caractérisée par de nombreux changement sur les plans cognitif, émotionnel, social.

1-Historique de divorce :

Un regard sur l'histoire du divorce montre, en effet, qu'il a rarement été une institution visant a sortir les couples de leurs conflits , il a plutôt suivi l'état du mariage dont il a constitué .interdit dans l'ancien droit, le divorce apparait en France a l'époque révolutionnaire(1792).il y est alors régi par une législation Libérale en admettant le prononcé pour faute mais aussi sur le fondement d'un commun accord des époux et dans ce cas par simple déclaration a l'officier d'état civile.

Jacque commaille souligne l'évolution du divorce s'est même toujours ou moins calqué sur l'histoire de la famille et celle de la condition des femmes il a suivi en outre l'état politique et religieux. Dans presque toutes les pays, la rupture entre époux fut pendant longtemps l'apanage des hommes, mauvaise épouse ou mauvaise mère, une mère, une femme pouvait toujours se voire répudié **(j-j guillarme-ph fuguet, 1985, p. 21-22).**

La loi de naquet a duré 37 ans la loi de vichy 4 seulement mais elle se coula pour partie dans l'ordonnance De la libération , y glissant notamment la formule de la cause de divorce, la loi révolutionnaire en 1792 flottait dans l'air du temps il venait de suggérer des idées de la loi de 1972 su la filiation .la loi de 22-25septembre 1792 su le divorce c'était la loi fondatrice celle qui avait ressuscité l'institution après une milliaire de l'éthargie .

En 1816, par une épuration massive telle qu'on n'en devait jamais revoir toute un titre du code civil fut mis a néant pour cause d'inconstitutionnalité. La loi du 11 juillet 1975 pour voir le divorce par consentement mutuel réintroduit en France . la nouvelle loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 1976 elle n'est pas aussi libérale qu'on le reçoit .

La loi du 26 mai 2004 opère une redéfinition des cas de divorce , aux cotés du divorce pour faute qu'elle maintient, elle admet ainsi le divorce par consentement mutuel , le divorce par pour acceptation du principe de la rupture du mariage et le divorce pour altération définitive du lien conjugal , au de-là , elle s'efforce de simplifier et d'accélérer la procédure, de favoriser les accords entre époux et de dissocier la détermination des effets du divorce de l'attribution des torts. (j.hausser,1999,p .2-3-4).

2. la Définition de divorce :

2 .1 – Le Mariage :

Société de l'homme et de la femme qui s'unissent pour perpétuer leur Espèce, pour s'aider par des recours mutuels a a porter le poids de la vie et pour Partager leur commune destinée, un homme et une femme qui se sont Mutuellement choisis s'engagent a vivre ensemble jusqu'à la mort. (François .T et Dominique p,61).

Est une union de droit entre un homme et une femme en vu d'établir entre eux Une communauté de toute la vie, la famille fondée sur le mariage jouit de la Faveur de la loi, consacrée par un ensemble d'actes civils ou parfois religieux et destinée a la fondation d'une famille.(droit de la famille ,p,30)

Est un contrat consensuel passé entre un homme et une femme dans les formes Légales, il a entre autres buts, de fonder une famille basée sur l'affection, la Mansuétude et l'entraide, de protéger moralement les deux conjoints et de Préserver les liens de la famille. «PIERRE.J ,2007, p.1 ».

2 .2- Le divorce :

Est un terme qui dérive du latin « divortium »qui désigne séparations ou Rupture légale du lien conjugal.

Est la dissolution du mariage, sous réserve de l'article 49, il intervient par

Volonté de l'époux, par consentement mutuelles deux époux ou a la demande de L'épouse dans la limite des cas prévus aux articles 53,54 (PIERRE.J,P.19)

Chapitre II : divorce

Est la dissolution d'un mariage valable du vivant des deux époux, chacun s'en va de son côté, le divorce doit être prononcé par autorité de justice et pour des causes prévues par la loi. Entre l'indissolubilité absolue du mariage de l'ancien régime et le divorce toujours possible de la révolution, le système actuel suit une voie moyenne. Ce sont les articles 229 à 310 du code civil et 1070 à 1148 du nouveau code de procédure civile qui régissent le divorce et la séparation de corps. **(Philippe.C, p,118).**

Les circonstances et les vicissitudes de la vie conjugale expliquent la diversité des modes de vie des époux, ceux-ci sont assez libres d'émerger les conditions d'existence de leur couple, et si une mésentente passagère ou non, les éloigne plus en moins l'un de l'autre sans qu'ils cessent de rester époux. On peut désigner par le terme de déliaison des modes de relâchement ou de dislocation juridique du lien conjugal.

Le divorce est la dissolution du mariage du vivant des deux époux à la suite d'une décision judiciaire, rendue à la requête l'un des deux ou de l'un et de l'autre, dans l'un des cas prévus par la loi.

La séparation de corps est l'état de deux époux qui par l'effet d'une décision rendue dans l'un de ces mêmes cas, ont été disposés de vivre ensemble.

A différencier de la séparation de fait, le divorce et la séparation de corps impliquent nécessairement une intervention du juge, il n'y a pas correspondance des formes, le mariage a lieu à la mairie, le divorce et la séparation de corps au tribunal. **(François .T ,p.169).**

Le divorce ou la mésentente conjugale est définie comme « l'échec du processus d'inter personnel entre deux adultes » **(j.fuguer, 1985, p.100).**

3.Le divorce en Algérie :

Aujourd'hui, le problème du divorce en Algérie se pose avec acuité. Le ministère de la justice n'a pu nous renseigner que sur les statistiques de divorce d'avant 1985. Si le taux annuel des divorces n'exprime pas une augmentation significative des divorces, le taux moyen renseigne sur la recrudescence constante des dissociations conjugales en Algérie. Le taux moyen qui était de 14,87% entre 1968 et 1971 atteint 16,76% entre 1972 et 1975, 17,15% entre

1976 et 1979 et devient de 17,21% entre les années 1980 et 1984(**Z.Abassi, 2004, p 4**).

Le taux de divorce dans le pays du Maghreb a atteint au niveau alarmant, 30% au Maroc, 20% en Tunisie, et en Algérie, il a atteint 17%. La répudiation en Algérie a fortement augmenté durant ces dernières années, car on a enregistré près de 2000 cas de répudiation durant l'année 2008 à travers les tribunaux du territoire national. (**Elkhabar quotidien algérien, du 14/04/2009**).

4. Pluralité de divorce :

la loi détermine limitativement les cas de divorce, terme que la loi du juillet 1995 avait substitué à celui de cause. ; aux cotés du « divorce-sanction » que constitue par nature le divorce par faute, ont été introduits le « divorce-faillite », avec le divorce pour rupture de la vie commune ,et les deux « divorce – d'accord » qu'étaient le divorce de sur requête conjointe et le divorce sur demande accepté. Le principe du pluralisme n'a pas été remis en question par la loi du 26 mai 2004 même si a l'instar de certains droits étrangers, on a même tenté de concevoir un seul cas de divorce pour cause objective ou a tout le moins de supprimer le divorce par faute .il semble toute fois que les français sont restés attachés a cette pluralité des cas ainsi qu'au symbole que peut encore représenter le divorce pour faute, ultime rempart contre les violations nées du mariage , qui représentait encore a la veille de l'entrée en vigueur de la loi plus de 50000 des 134601 jugements de divorce prononcés en 2004 (**PHILIPPE.C ,p.202**).

Mais que signifie au juste la pluralité des cas ?ce qu'elle n'est pas se dit très vite ,pluralité n'est égalité, manifestement le divorce sur demande conjointe a la faveur de la loi , d'où la faculté d'y accéder , en cours d'instance , lorsqu'une autre voie a d'abord été choisie ,(a,246).c'est une exception et un privilège, pluralité n'est pas d'avantage ,dirait –on ,consomptibilité ,d'où la faculté, « electra Una via »,de soumettre au juge une autre cause de divorce ,dans une nouvelle instance, l'orsque la première (abandonnée ou rejetée)n'a pas abouti, la pluralité des causes légales de divorce ne masque même pas, on le sait, que faillite du couple est la seule cause réelle du divorce (**Jean.H, p.7**).

5. Les différentes formes de divorce :

Il y a, en gros, deux formes de divorce : les divorces qui privilégient l'accord des parties et les divorces où il n'y a aucun accord des parties. A priori,

lorsqu'on voit à quels déballages le divorce pour faute sert de prétexte, on pourrait penser que les divorces d'accord sont préférables. Mais un minimum d'expérience dans ce domaine apprend à se méfier des divorces trop consensuels qui, parfois, rebondissent dans des procédures d'après-divorce extrêmement conflictuelles. Il n'y a pas, je crois, à privilégier systématiquement tel type de divorce sur tel autre. Ils ont chacun leur utilité en fonction du type de contentieux qui oppose les époux.

5-1 :les divorces par consentement mutuel :

Le consentement mutuel peut prendre la forme, soit d'une demande conjointe des époux, soit d'une requête présentée par l'un et acceptée par l'autre.

5-1-1 :le divorce sur demande conjointe des époux :

Les époux qui sont d'accord sur le principe du divorce mais également sur ses conséquences demandent le divorce ensemble, dans une même requête, sans avoir à justifier des causes pour lesquelles ils divorcent.

Pour pouvoir divorcer sur demande conjointe, il faut être marié depuis plus de 6 mois et être d'accord sur tout :

- _ Exercice de l'autorité parentale ;
- _ Résidence des enfants et droit de visite ;
- _ Pension pour les enfants, prestation compensatoire ;
- _ Attribution de l'appartement commun, partage des biens ;

En ce qui concerne la procédure, il y a, avant de saisir le juge aux affaires familiales, une phase préalable avec un seul avocat pour les deux époux ou bien deux avocats. S'il y a la moindre difficulté, il est préférable que chacun des époux ait son avocat. Si les pourparlers pour se mettre d'accord durent trop longtemps, il vaudra mieux tout de suite choisir une autre forme de divorce.

L'avocat ou les avocats rédigent d'abord une convention temporaire réglant la situation des époux et des enfants pendant la durée de la procédure. Elle peut être extrêmement précise et prévoir qui réglera le loyer, les crédits en cours. Puis les avocats préparent un projet de convention définitive portant sur le règlement complet du divorce. Pour les biens, il y a un projet d'acte liquidatif nécessitant l'intervention d'un notaire s'il y a un bien immobilier.

Cette forme de divorce présente un certain nombre d'avantages. Il n'y a aucune cause à donner. La plus grande discrétion est assurée. On ne fait pas revenir à la surface tous les éléments du passé. C'est une formule rapide avec une procédure allégée. Il n'y a pas de toute que, pour les époux qui se montent raisonnables, c'est la voie la plus indiquée. Le législateur l'a d'ailleurs privilégiée puisque, même si le divorce a été engagé sous une autre forme, il est toujours possible de revenir à celle-là.

5-1-2 : le divorce sur demande accepté :

Les époux sont d'accord sur le principe du divorce mais ne sont pas d'accord sur ses conséquences qu'ils demandent au juge de trancher.

L'époux qui demande le divorce, présente, par l'intermédiaire d'un avocat, une requête initial au juge aux affaires familiales accompagnée d'un mémoire succinct dans lequel l'époux relate des faites communs aux deux époux qui rendent intolérables le maintien de la vie commune. L'autre époux peut alors, par les soins d'un autre avocat, accepter cette requête. à ce stade les époux sont alors convoqués par le juge aux affaires familiales qui demande à l'époux demandeur de confirmé son mémoire et à l'autre époux de confirmer sa déclaration d'acceptation. Puis le juge tente de les concilier et, à défaut de conciliation, il rend une ordonnance dans laquelle il constate le double aveu des parties qui rend intolérable le maintien de la vie commune. Par cette ordonnance, le principe du divorce est acquis et il n'est plus possible de revenir dessus. Au cours d'une seconde audience, le juge aux affaires familiales statuera sur les conséquences du divorce et le prononcera.

Cette forme de divorce évite les conflits provoqués par la recherche des responsabilités respectives. A la différence de la procédure sur requête conjointe, la partage des biens sera réglé après le divorce.

5-2 : les divorces sans accord :

Il peut s'agir de la conséquence d'une séparation de fait existant depuis plusieurs années ; ce peut être le cas d'une maladie mentale d'un des conjoints ou, enfin, du divorce pour faute.

5-2-1 : le divorce pour rupture de la vie commune :

C'est l'hypothèse d'un divorce où celui qui veut divorcer sait qu'il n'a aucune faute à reprocher à son conjoint. La loi impose, dans ce cas-là, un délai

Chapitre II : divorce

de 6ans à celui qui veut se séparer de son conjoint. Il existe deux formes de divorce pour rupture de la vie commune :le premier est le divorce pour séparation de fait depuis 6ans. Les époux sont séparés de fait quand ils n'ont plus de vie commune et ne cohabitent plus.

C'est en fait le plus souvent une liaison prolongée de l'un des époux qui révèle la volonté de rupture de la vie commune.

le second est le divorce pour altération des facultés mentales de l'un des conjoints pendant 6ans. Cette altération des facultés mentales doit être grave, c'est-à-dire qu'elle doit empêcher tout échange entre les époux et que la situation n'est pas susceptible de s'améliorer.

Ces deux cas de divorce pour rupture de la vie commune répondent à des conditions communes. Tout d'abord, c'est un divorce dont les conséquences financières sont entièrement à la charge de celui qui le demande. Ainsi, la requête, à peine d'irrecevabilité, doit indiquer les moyens par lesquelles le demandeur entend assumer ses obligations vis-à-vis de son conjoint et de ses enfants. Ensuite, le juge peut toujours rejeter une demande de ce type s'il constate que le divorce aurait, compte tenu de l'âge du défendeur et de la durée du mariage, des conséquences d'une exceptionnelle dureté.

Ce type de divorce est celui d'un époux qui veut retrouver sa liberté pour régulariser une autre vie qu'il a déjà le plus souvent entamée, il doit en payer le prix et ce prix est souvent élevé.

5-2-2 : le divorce pour faute :

Dans ce type de divorce, les époux se rejettent mutuellement la faute de l'échec de leur vie conjugale. Pour que le divorce soit prononcé, il faut pouvoir justifier d'une faute imputable à l'autre époux « constituant une violation grave et renouvelée des devoirs et obligation du mariage rendant intolérable le maintien de la vie commune ». Rappelons que les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance et qu'ils contractent ensemble, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. **(Philippe.C , p. 117-121).**

6. Les Facteurs de divorce :

6-1 :les facteurs liées a la persistance des traditions :

Les demandes de divorce comme conséquence de la persistance de certains aspects de la société traditionnelle. de tels facteurs généralement d'ordre fonctionnel constituaient des point d'engrenage nécessaires au fonctionnement de la machine sociale traditionnelle :

- fonctions féminines habituelles non réalisées :

il semble que la place de la femme dans le mariage est en fonction de sa conformité a l'image de la femme vierge, a celle de la femme féconde et a celle de mère d'une progéniture nombreuse et sans malformation de certaines épouses a ces images induit leurs époux de ce fait que la jeune mariée est non vierge .

- stérilité de l'épouse :

il est exigé a la femme la fécondité, aussi la stérilité de l'épouse constitue t elle un motif de divorce, et ne voyant toujours pas venir d'enfants.

- maternité insatisfaisantes :

Il ne suffit pas a la femme pour être accepté comme épouse, d'être vierge et de porter en son sein la promesse d'une naissance proche . il lui faut encore être mère d'enfants nombreux et sans malformation physique ,aussi lorsqu'elle met au monde des enfants non viables ou malformés ,elle suscite l'insatisfaction de son mari, celui si est alors amené a demander le divorce invoquant ces maternités insatisfaisantes.

- survivance d'une dynamique familiale traditionnelle :

La présence d'une logique ancienne a travers les attitudes et les réactions des conjoints, a travers leur façon de concevoir le mariage, a travers les interrelations entre le groupe familial et le couple conjugal etc. ..C'est a dire que la demande de divorce exprime certaines lois de la logique traditionnelle dont elle est le reflet et le résultat.

-existence d'enfants d'un précédent mariage de l'époux :

A la suite de divorce ou de décès de la précédente épouse, le mari ayant a sa charge des enfants contracte un nouveau mariage .ceci est en majorité dans le

but principal de pouvoir les enfants d'une mère de remplacement, le problème central qui se pose est lié à l'image d'une mère substitutive maltraitant ou négligeant les enfants.

-conflits entre les familles des époux :

Des demandes de divorce sont présentées par l'un ou l'autre époux à la suite de litiges entre leurs familles .après une vive altération qui survient d'une manière inattendue entre un membre de la famille de l'époux (mère ou père)et un autre de la famille de l'épouse (mère ou père)le membre familial du mari (en général celui qui est directement concerné par le conflit)ordonne à l'époux de répudier immédiatement son épouse ainsi la famille de l'épouse influence sur l'épouse de quitter le foyer conjugal ,les deux époux agissent selon la volonté de chacune de leur famille.

6-2 :les facteurs relatifs au changement social :

Les demandes de divorce qui paraissent être dans certains cas la conséquence d'une hétérogénéité entre les conjoints sur le plan des références culturelles, ou du degré d'instruction ,ou bien du niveau socio-économique ou encore de l'âge :

6-2-1 :les Facteurs d'hétérogénéité :

Dans le système traditionnel, l'endogamie largement répandue respectait en principe l'homogénéité entre époux en ce que celle unissait des individus issus d'un même milieu familial, social ou ethnique ainsi cette pratique favorisait le mariage entre individus qui partagent souvent leur manière de penser et de se conduire.on trouve :

-niveau d'études différentes :

L'écart accentué du niveau d'instruction favorise les mésentente conjugales, car les acquisitions intellectuelles en ce qu'elles remanient la réflexion, le jugement, le raisonnement etc....modifient à certains égards la manière de penser et de se conduire.

-Ecart d'âge :

Une très grande différence d'âge entre conjoints peut également être génératrice de mésentente conjugales , car il faut tenir compte du fait que la

structure mentale n'est pas la même d'une classe d'âge à une autre, l'orque les époux appartiennent chacun à une classe d'âge éloignée de celle de l'autre, il est possible qu'ils ne puissent instaurer entre eux un terrain d'entente .

6-2-2- les facteurs personnels :

Nous n'ignorons pas que les aspects purement affectifs et subjectifs de la personne influencent également son comportement quotidien, sa manière de penser et ses interrelations notamment avec le conjoint, ce domaine affectif qui obéit à une logique subjective faisant l'originalité de l'individu est ce par quoi tout être humain est une personne unique, à nulle autre pareille :

-choix conjugal par les parents :

Un mariage peut parfois faire l'objet d'un mauvais pronostic dès le départ si dans le choix du conjoint le facteur affectif n'a pas été pris en considération. Le dénominateur commun est que ces unions contractées par intermédiaire des familles ont introduit un conjoint qui n'éveille pas de sentiment positif, en effet c'est les parents qui décident le mariage de leurs filles ou garçons sans prendre leur accord

-intolérance aux difficultés matérielles :

Les demandes de divorce peuvent relever de facteurs économique tels que le chômage du mari, sa maladie ou son émigration, a priori on est tenté de croire qu'il s'agit essentiellement de problèmes matériels suscités par les insuffisances de l'époux (**DOCTEUR ABASSI.Z ,p.50-56**).

7. Les conséquences du divorce :

Le divorce apporte naturellement un certain nombre de modifications dans les conditions de vie tant des ex-époux que des enfants.

7-1 :Les conséquences juridique :

7-1-1 :Les conséquences du divorce pour les époux :

Dès que le divorce est devenu définitif, c'est-à-dire dès qu'il ne peut plus faire l'objet de voies de recours, il est possible de se remarier. Tout de suite pour le mari. En ce qui concerne l'épouse, il lui faut respecter un délai de viduité de 300 jours qui court à partir du moment où les époux ont été autorisés à résider séparément et ce pour éviter des incertitudes concernant la paternité de l'enfant.

Chapitre II : divorce

La femme divorcée est tenue d'observer le délai de viduité qui couvre la période de 3 mois. Ce délai commence à courir du jour du prononcé de jugement. La femme enceinte est libérée de ce délai avec l'accouchement.

L'Ida est un délai de viduité qui fait suite au divorce comme un décès de mari. Pendant cette période, elle doit rester dans un lieu désigné par son époux et a droit à une pension alimentaire. L'Ida a pour but d'éviter toute confusion en matière de paternité.

Le logement familial : il s'agit, après les mesures provisoires, de régler le sort définitif du logement et il faut, bien sur, distinguer, dans ce domaine, selon que les époux sont locataires ou propriétaires.

Si les époux sont locataires, le droit au bail peut être attribué à l'un des époux en tenant compte de la situation familiale.

Si un seul époux est propriétaire du logement, le propriétaire peut le reprendre à la liquidation des biens. L'époux non propriétaire peut cependant se le faire concéder à bail par le juge si les enfants résident avec lui.

Si les deux époux sont propriétaires et si l'un d'eux souhaite continuer à l'habiter, il demande l'attribution préférentielle à charge pour lui lors des opérations de liquidation de verser une compensation (soulte) à son ex-conjoint. **(Philippe . C, P 117-120).**

7-1-2 : Les conséquences du divorce sur les enfants :

Le droit de garde (hadana) (art.62 à 72 du code de la famille algérien) consiste en l'entretien, la scolarisation de l'enfant dans la religion de son père ainsi qu'en la sauvegarde de sa santé physique et morale. Le titulaire de ce droit doit être apte à en assurer la charge. Le droit de garde est dévolu d'abord à la mère de l'enfant, puis au père, puis à la grande mère maternelle, puis à la grande mère paternelle, puis à la tante maternelle, puis à la tante paternelle, au mieux de l'intérêt de l'enfant. En prononçant l'ordonnance de dévolution de la garde, le juge doit accorder le droit de visite.

Le droit de garde cesse lorsque le garçon a dix ans et lorsque la fille est en âge de se marier. Le juge peut prolonger la garde du garçon jusqu'à seize ans s'il est sous la garde de sa mère.

Le droit de surveillance est un droit de contrôle. Le parent non gardien doit être tenu au courant de toutes des décisions importantes concernant l'enfant. Le droit de surveillance s'exerce surtout en matière scolaire. (**Gullarme.J et Fuguet. P 1985, P 120**).

7-2 : Les conséquences psychologiques :

Changement de comportement à l'adolescence :

L'adolescence est une phase de changement. Combiné à un divorce, on peut observer certains changements chez l'adolescent :

- Colère ou regard critique à l'égard des décisions de leurs parents.
- Prise de distance avec un parent comme une forme de punition. Cela peut coïncider avec le fait de prendre le parti de l'autre parent.
- Attitude déprimée ou de retrait face à un ou aux deux parents. Le temps passé loin de la maison ou enfermé dans sa propre chambre augmente.
- Désir croissant de passer plus de temps avec ses pairs. S'il est empêché de le faire, il a tendance à devenir tenace et agressif.
- Développement d'un meilleur comportement. Il espère que cela permettra de sauver le mariage de ses parents ou de corriger ce qu'il croit être de sa faute.
- Diminution des résultats scolaires, avec un comportement plus perturbateur à l'école, une perte d'intérêt pour le travail scolaire, ou de l'absentéisme.
- Augmentation des comportements à risque tels que la consommation excessive d'alcool, l'usage de drogues illicites, les relations sexuelles.

La recherche suggère que la plupart des problèmes d'adaptation surviennent au cours des deux premières années suivant le divorce.

Les problèmes de comportement sont courants pendant le divorce, mais ils auront tendance à diminuer avec le temps.

Les conflits du couple parentale et le divorce perturbent les diverses étapes de développement de l'adolescent. Il entraîne diverses souffrances, des troubles des comportements et des conduites déviantes plus ou moins fixés.

Les perturbations psychiques provoquées par les parents séparés ne favorisent pas l'écoute et la stabilité nécessaire à l'étayage affectif de l'adolescent. Une structure familiale ébranlée et déstabilisante dans ses repères flous et des facteurs qui peuvent entraver le développement de l'adolescent.

Un enfant ou adolescent qui assiste à la séparation de ses parents pense spontanément qu'il peut en être la cause. Le sentiment de culpabilité est donc très présent, surtout chez le jeune enfant qui a souvent l'impression d'être responsable. (Zonabend.A, 2006, p. 4-5-6)

8.Le vécu de la séparation en fonction de l'âge de l'adolescent:

Les adolescents face au divorce :

L'adolescence est une période difficile, quelle que soit la situation familiale du jeune qui la vit. Il s'agit d'une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte marquée par de nombreuses contradictions. C'est durant cette période que l'adolescent se construit et forge sa propre identité. Il passe de la dépendance vis-à-vis de ses parents à l'indépendance, et de l'autorité et du contrôle parentaux à l'autonomie de la maîtrise de soi. Durant ce passage, l'adolescent doit faire face à de nombreux bouleversements : transformations physiologiques, problème émotifs, pulsions sexuelles inconnues... Le passage à l'âge adulte, et la quête d'identité qui l'accompagne, sont donc toujours vécu comme une période de stress et de tension. Souvent déstabilisé, le jeune a besoin d'un foyer sécurisant pour faire face aux bouleversements émotionnels normaux liés à cette période. L'adolescent cherche à se démarquer de ses parents et à s'affranchir de leur contrôle. Leur divorce ou leur séparation peut donc être très mal perçu par le jeune adulte : c'est à lui de quitter ses parents et non l'inverse. Mais malgré son besoin d'autonomie et ses revendications d'indépendance, le jeune a besoin d'affection, de l'amour et du soutien de ses parents pour s'épanouir sur le plan affectif et social.

Le divorce ou la séparation est donc généralement très mal vécu par l'adolescent. Cependant, il se peut que le fait d'être confronté aux problèmes de ses parents puisse l'aider à se prendre en charge et à rentrer plus facilement dans l'âge adulte. Mais ce schéma est rare et le divorce représente toujours un bouleversement supplémentaire dans la vie d'un adolescent. En effet, contrairement aux enfants plus jeunes, l'adolescent a la capacité de comprendre

Chapitre II : divorce

la situation dans son ensemble et d'envisager les conséquences de la rupture du couple de ses parents.

Cependant, il n'a pas encore la maturité et la force psychologique nous faire face à la situation. Même si la situation familiale peut lui laisser penser que ses parents sont sur le point de se séparer, le jeune est souvent bouleversé par l'annonce du divorce.

D'abord parce que ses parents sont souvent eux-mêmes perturbé par la situation et ne lui apportent pas la stabilisé et le soutien dont il a besoin. De plus, il est en mesure de comprendre que le divorce ou la séparation de ses parents va représenter un nouveau bouleversement dans sa vie d'adolescent. Enfin, il développe souvent à un esprit très critique vis-à-vis des autres (mais moins en ce qui le concerne) qui l'amène souvent à porter de très mauvais jugements sur ses parents, déçu qu'ils n'aient pas su maintenir l'unité de la famille.

Il faut néanmoins distinguer deux moments de l'adolescence. Durant un premier temps, le jeune a du mal à accepter la réalité de la vie : il n'assume pas les transformations de son corps et de ses émotions et a tendance esquiver tout ce qui a trait au concret et à se tourner davantage vers l'imaginaire. Cet état d'esprit a tendance à le rendre intransigent, têtu, extrême et c'est durant cette période qu'il a généralement le plus de mal à affronter le divorce ou la séparation de ses parents. Dans un deuxième temps, il faut que l'adolescent accepte son corps et sa personnalité pour que son jugement devienne plus nuancé et qu'il puisse prendre suffisamment de recul pour s'adapter aux changements impliqués par le divorce ou la séparation.

Quoi qu'il en soit, les réactions des adolescents différents selon leur personnalité. Comme chez les enfants plus jeunes, des conflits de loyauté peuvent se manifester. Le jeune aime ses deux parents, mais il est tenté de rejeter celui qu'il juge responsable de la situation et de prendre parti pour l'autre. Il s'aligne alors sur le parent qu'il perçoit comme étant celui qui souffre le plus de la situation. Il tend à manifester son ressentiment envers celui qu'il juge coupable de la souffrance de l'autre en se montrant agressif, voire en refusant de se rendre chez lui, si celui-ci n'a pas la garde principale. Il est donc important de ne pas envenimer une situation déjà complexe : il ne faut surtout pas le mêler à vos conflits, lui demander de prendre parti ou lui dire du mal de votre ex-conjoint.

Chapitre II : divorce

Si l'adolescent vit avec sa mère et a l'impression que c'est elle qui souffre le plus de la situation, il se peut qu'il adopte un comportement surprotecteur vis-à-vis d'elle : il tend à la protéger, la consoler et la mater, laissant de côté ses propres sentiments. Il ne faut pas le laisser inverser les rôles. Même si son comportement laisse penser qu'il a besoin de toute votre attention et de votre protection. En refoulant ses sentiments et en s'arrachant davantage à ceux des autres, il peut développer de graves problèmes relationnels sur le long terme, ce comportement l'empêchant, en effet, de développer sa propre personnalité.

La réaction la plus courante face au divorce ou à la séparation reste néanmoins la déception ; déception face à la perte de l'unité familiale de déception envers les parents. Durant la période de l'adolescence, le jeune découvre l'amour et la sexualité, et la rupture du couple de ses parents peut le marquer profondément. L'adolescent, dont l'esprit critique est particulièrement développé, peut porter un jugement extrêmement sévère sur ses parents, en particulier lorsqu'il est témoin de leur conflits. Il se peut également que, comme les enfants plus jeunes, il éprouve un sentiment de culpabilité face au divorce ou la séparation. Cependant, contrairement aux enfants plus jeunes, l'adolescent ne se sent pas responsable de la séparation de ses parents, mais il a l'impression que son existence perturbe ses parents en faisant peser davantage de charges et de responsabilités sur eux. Au moment où lui-même découvre l'amour et la sexualité, il se sent coupable de sa propre existence et d'être né de ce couple. Cet état d'esprit peut le conduire à la dépression, mais il peut aussi, plus fréquemment, l'amener à adopter une attitude profondément désabusée face à l'amour.

Après le divorce ou la séparation de ses parents, l'adolescent remet très souvent en cause le mariage en tant qu'institution, voire l'amour et la possibilité qu'il puisse durer. Il n'vient à penser que l'amour n'existe pas et peut déduire que lui-même ne se mariera jamais ou n'aura jamais de relations durables. Il peut également se dire qu'il n'aura jamais d'enfants pour ne pas les faire souffrir. Ce rejet de l'amour, du mariage et de paternité ou de la maternité empêche l'adolescent de s'épanouir sur le plan affectif et sexuel. Si l'un de ses parents, ou les deux, a refait sa vie, l'adolescent a souvent du mal à accepter cette nouvelle relation. L'adolescence est en effet une période où le jeune découvre la sexualité et il se peut qu'il vive mal la nouvelle vie sexuelle que l'aspect sexuel de cette relation s'affiche de façon provocante, car il se sent lui-même, sur ce point, en rivalité avec ses parents. La découverte de l'amour et de

la sexualité, qui caractérise l'adolescence, peut donc être sérieusement perturbée par le divorce ou la séparation des parents d'un jeune. (**Pierre.J, p. 45-46-47-48-49**).

Conclusion

La séparation ou le divorce parental mené par un ensemble des causes qui sont associé à des risques accrus de plusieurs problèmes psychologiques, académique et sociaux tout au long de la vie.

Le divorce parental est un moment de rupture douloureuse, difficile à gérer pour l'enfant, difficilement intégrable pour le psychisme de l'enfant, ce dernier ne peut ni l'accepter ni donner sens, car elle provoque un bouleversement dans l'équilibre familial.

Chapitre III :

« *L'adolescence* »

Préambule :

Au cours de la vie, tout individu quel qu'il soit passé par des période telles que l'enfance, l'adolescence, pour enfin rentrer dans la vie active a l'âge adulte, après ses 18 ans. une période en particulier est très importante pour le bon développement d'une personne, il s'agit de l'adolescence tout d'abord , la deuxième décennie de l'existence humaine se caractérise par de nombreuses et d'importantes transformations qui touchent tous les aspects du développement : la biologie , les réalités psychologique et la vie sociale.

Historique de l'adolescence:

Le concept d'adolescence peut être daté historiquement : on peut dire que , né avec la révolution , il émerge au XIX siècle (le terme d'adolescence perd sa connotation railleuse dans les dictionnaires en 1850). C'est au XX siècle qu'il acquiert ses fondements médicaux – le mot hormone est créé en 1905 par starling-et psychologues –les trois essais sur la théorie de la sexualité de sigmund freud date de 1905.

Au XXII siècle l'internet constitue le régime scolaire habituel pour l'école ou les conditions de vie paraissent assez éprouvantes avec une absence d'hygiène et un emploi du temps très strict, aussi que la scolarisation des filles a été plus tardif que celle des garçons, dans les milieux moins favorises, qui permet a l'individu de quitter ses parents au moment de la puberté pour vivre dans une famille avant de se marier a un age assez tardif et cette période est caractérisé de semi-autonome au garçon et filles sont placés comme apprentis ou servantes dans des lieu très éloignés de leur famille .la naissance de l'adolescence revient au milieu de XXI siècle avec un certain nombre de changement ou l'adolescent va rester longtemps dans sa famille et il ne la quittera plus que pour fonder une famille a son tour, une longue période sépare alors la puberté du mariage que l'individu passera désormais au sein de sa famille sous la surveillance de ses parents ainsi que l'industrialisation entrainera un accroissement du contrôle des parents sur les adolescents et la réduction de l'indépendance des jeunes. (Guidetti.M,2002,p96).

1-Définition :

L'adolescence correspond a la prise de conscience collective récente de l'existence d'une crise psychique déclenché par l'apparition du pouvoir sexuel chez l'enfant et cherchant une issue hors du cadre familial. L'adolescence serait

donc un phénomène sociologique révélant une crise psychologique, l'adolescence n'est pas seulement un concept psychologique, elle englobe le concept physiologique de la puberté, celui d'une crise psychique, enfin celui d'un état socialement reconnu et même revendiqué par les intéressés, parents ou adolescents, peut débuter avant la puberté : à dix ans, par exemple, chez les juifs ou même en Bavière ou encore à Athènes (Levi et Shmit, 1994)*Le terme d'adolescence confère à la puberté la dignité d'une crise psychologique et le confond avec l'adolescence (cp.chap.) l'orientation psychologique actuelle tend de fait à dater l'adolescence au début de la puberté qui est de plus en plus précoce : elle débute à douze ans environ pour s'achever vers les trente ans (**selon Pierre Male**).

Selon Pierre Male : l'adolescence émerge « de la rencontre d'une crise vitale décisive », avec des « des structures conflictuelles qui ont contribué à l'organisation du moi » il faut donc faire la part de ce qui appartient aux organisations anciennes et ce qui revient à une mutation, cette rencontre, en effet, se donne à voir dans une « actualité vécue » qu'il faut essayer de comprendre avant toute attitude directive intempestive.

Les termes d'adolescence et d'adolescent sont apparus dans la langue française entre XIII^e siècle. Ils proviennent du verbe latin *ADOLESCERE* qui signifie « grandir » et plus précisément de son participe présent. L'être auquel s'applique ce terme est donc étymologiquement celui qui en train de grandir et s'oppose ainsi à celui dont l'opération de grandir a atteint son terme : l'adulte (il s'agit là d'un mot provenant du participe passé de ce même verbe *ADOLESCERE*), certes l'opération de grandir ne concerne pas uniquement l'aspect physique de l'individu, c'est toutefois cette croissance physique qui présente qui présente l'aspect plus spectaculaire de l'entrée dans l'adolescence, et qui non seulement ouvre cette période mais aussi provoque l'apparition d'autres aspects ne concernant plus directement le corps, des intérêts par exemple. (**Pierre M, G, p. 22**).

2- Les étapes de l'adolescence

Il s'agit de 3 étapes de travail psychique à l'adolescence, telles que révélées par Braconnier & Marcellin (1988) : la phase de l'attente, la phase de changement et la phase de découverte.

A-L'attente ou la phase de la puberté

C'est une étape qui correspond à la période de la préadolescence (aux environs de 12- 13 ans). Elle est marquée par le début de la puberté.

La grande majorité des enfants est désormais prévenue de l'irruption prochaine de l'adolescence et des transformations qu'elle suscitera. Les filles sont informées de l'apparition des premières règles, les garçons se préoccupent en général des poils qui vont pousser. Cette attente se fait généralement dans un climat de jubilation. Les psychologues la considèrent comme le prolongement de l'enfance qui représente le terreau dans lequel l'adolescent va planter ses racines.

La croissance est alors caractérisée par des variations rapides du taux d'hormones. Celles-ci agissent, à l'intérieur du corps, en messagères chimiques qui opèrent des changements radicaux. Cela a pour effet des poussées de croissance parfois spectaculaires et l'augmentation de la masse musculaire. Généralement le terme de «puberté», est associé à des transformations physiologiques relatives à la maturation sexuelle. La silhouette se transforme et les organes sexuels se développent. Chez les filles, la poitrine et les règles font leur apparition.

Quant aux garçons, leur voix se fait plus grave et leur système pileux se développe. La poussée de croissance commence généralement vers 10-11 ans chez les filles et 12-13 ans chez les garçons, pour s'achever complètement vers 14-15 ans pour les filles et vers 16 - 17 ans pour les garçons. Si les signes pubertaires sont reconnaissables, l'âge de leur apparition varie selon les individus. Une fois ces modifications survenues, l'adolescent a acquis son corps d'adulte et il est sexuellement mature et apte à la reproduction.

B.la phase de changement :

Il s'agit tout d'abord du changement physique qui s'effectue d'une façon brusque, voire radicale. Au bout de quelques mois seulement les enfants se transforment en quasi-adultes (exemple d'une année scolaire à l'autre et après les vacances d'été).

Le jeune adolescent éprouve brutalement le besoin de rompre avec son enfance, avec ses désirs, ses idéaux, ses modèles d'identification, avec les intérêts venant de son enfance. L'adolescent devra donc chercher de nouvelles sources d'intérêts et de plaisir. Il a aussi besoin de s'éloigner de ses parents même s'il s'agit d'une distance symbolique. C'est aussi un changement qui s'illustre par le mouvement psychologique de déception que l'adolescent éprouve à l'égard de

ses parents et le besoin de chercher à l'extérieur du cercle familial ses sources nouvelles de satisfaction.

Au niveau des répercussions comportementales on parle de fragilité intellectuelle, de volonté influençable, d'affirmation de soi par déstructuration et restructuration, de rupture avec le milieu familial et ses valeurs, de changement d'objet d'amour, d'appel à l'idéal (aspirations élevées), de mécanismes d'identification, de conflit, de dépendance, de volonté d'indépendance, de vulnérabilité affective.

Le jeune adolescent prend progressivement conscience de sa personnalité et de son identité. En partie, à cause de sa croissance soudaine, il est souvent maladroit, se trouve laid, gauche, mal à l'aise.

Il renverse des verres, claque les portes avec force, se heurte aux objets car il évalue mal sa force. Tout cela est dû à un développement trop rapide des os et des muscles auquel le cerveau et le système nerveux doivent s'adapter. Cependant, les mouvements retrouvent toute leur coordination aussitôt.

-Les transformations objectives de la préadolescence (puberté)

:

- * Chez la fille : développement des seins, de l'appareil génital, apparition des premières règles. Au 19^e siècle et jusqu'aux années 40, les premières règles chez les européennes venaient vers 17 ans. Actuellement, l'âge moyen est vers 12 ans et 6 mois, car les conditions de vie sont plus confortables et les adolescents s'affirment plus tôt.
- * Chez le garçon : mue de la voix, pilosité, croissance osseuse et staturale.
- * Chez les deux sexes: on assiste à une période très narcissique : remodelage de l'image du corps, fixation sur l'aspect corporel extérieur. On assiste aussi à des tendances diverses à l'excès à une hygiène douteuse et à une grande instabilité.

-Le changement est aussi d'ordre psychologique :

Le jeune adolescent éprouve brutalement le besoin de rompre avec son enfance, avec ses désirs, ses idéaux, ses modèles d'identification, avec les intérêts venant de son enfance. L'adolescent devra donc chercher de nouvelles sources d'intérêts et de plaisir. Il a aussi besoin de s'éloigner de ses parents même s'il s'agit d'une distance symbolique. C'est aussi un changement qui s'illustre par le mouvement psychologique de déception que l'adolescent éprouve à l'égard de ses parents et le besoin de chercher à l'extérieur du cercle familial ses sources nouvelles de satisfaction.

C.la phase de la découverte

IL s'agit de la découverte de soi-même. L'adolescent doit aussi découvrir ce qu'il aime et ce qu'il désire. Ce qu'il aime dépend de son passé, de l'identité qu'il se fait et qu'il se reconnaît, des modes de relations établies avec ses parents et ses proches. L'adolescent doit donc se forger son propre idéal qui n'est plus celui de son enfance ni celui de ses parents. Ce travail psychologique est essentiel et décisif pour le choix, entre autres, professionnel que l'adolescent devra effectuer. En effet, le dernier volet de cette découverte est bien celui de la nécessité de faire un choix ! Or, qui dit choix dit plusieurs alternatives. On fait un choix à travers ses attentes, ses expectatives, ses ambitions, mais aussi à travers ses compétences propres. Ce choix comporte des déterminants collectifs et individuels.

En bref, l'adolescence représente une période de profonds bouleversements. C'est le temps d'une triple transformation d'ordre physiologique, psychique et psychologique.

Dans les sociétés occidentales et les pays industrialisés, l'adolescence est considérée comme un âge de crise et elle peut être aussi une lutte pour trouver son identité et acquérir son indépendance. Mais l'adolescence n'est pas vécue de la même façon dans toutes les sociétés et les époques. Dans les cultures traditionnelles comme dans les îles Samoa, en Nouvelle-Guinée ou en Amazonie, les stades de la vie sont ponctués par ce que les ethnologues appellent des rites de passage (naissance, initiation, mort). Ayant atteint un certain âge, les garçons sont soumis à une cérémonie d'initiation qui les transforment en hommes à parmentière aux yeux de leur communauté. Quant aux filles, elles passent du statut d'enfant à celui de femme dès l'apparition de leur premier cycle menstruel. (HAMROUNO.S ,P.4-6)

3- Le développement physique et cognitif de l'adolescent de onze à vingt ans :

L'adolescence est une période de transition développementale qui comporte des changements physiques, cognitifs, affectifs et sociaux et qui se manifeste sous différentes formes selon les milieux sociaux, culturels et économiques.

3-1 le développement physique :

Dans de nombreuses sociétés traditionnelles, les rituels servant à marquer les transitions relatives à l'âge sont courantes. Par exemple, les tribus apaches célèbrent les premières menstruations de la jeune fille par un rituel qui dure

quatre jours et qui consiste à chanter depuis le lever de soleil jusqu'à son coucher. Par contre, dans la plupart des sociétés modernes, le passage de l'enfance à l'âge adulte n'est pas marqué par un évènement isolé, mais par une longue période appelée **l'adolescence** une transition développementale qui comporte des changements physiques, cognitifs, affectifs, sociaux Qui se manifeste sous différentes formes selon les milieux sociaux, culturels et économiques .

A- La puberté :

Comme nous allons le voir maintenant, l'adolescence est une période de changements physiques remarquables. Sous l'effet des hormones, le corps se modifie devient sexuellement adulte et apte à la reproduction.

Sur le plan physique, la puberté, c'est-à-dire le processus qui mène à la maturité sexuelle et à la capacité de se reproduire, représente un évènement majeur dans le développement de l'individu.

Les changements biologiques comprennent une croissance rapide de la taille et du poids, ainsi que des modifications en ce qui a trait aux proportions et à la forme du corps. Ces transformations physiques considérables font partie d'un processus long et complexe de maturation qui a commencé avant la naissance et dont les ramifications psychologiques se prolongent jusqu'à l'âge adulte.

* Donc la puberté est une étape du développement au terme de laquelle l'individu atteint la maturité sexuelle et devient apte à procréer.

-Les bases physiologiques de la puberté :

La puberté est un phénomène déclenché par le système endocrinien. Il résulte de la production élevée d'hormones sexuelles et il comporte deux étapes : l'adrézarach, ou la maturation des glandes surrénales, suivie quelques années plus tard par la gonadarche, soit la maturation des glandes sexuelles.

Ainsi autour de l'âge de sept ou huit ans, les glandes surrénales sécrètent des taux de plus en plus élevée d'androgènes, principalement de la déhydroépiandrostérones (DHEA) . Cette hormone joue un rôle dans l'apparition des différents poils, ainsi que dans la croissance accélérée du corps et dans le développement des glandes sébacées et sudoripares. Vers l'âge de dix ans, les taux de DHEA sont des fois supérieures à ce qu'ils étaient à l'âge de quatre ans.

Le moment précis où cette poussée d'activité hormonale débute semble du moment où le corps atteint la quantité critique d'adiposité nécessaire à la reproduction, l'adiposité désignant l'accumulation de graisse dans les tissus cellulaires. Ainsi, les filles dont le pourcentage de masse adipeuse est élevé pendant l'enfance et celles qui prennent une quantité de poids inhabituelle de cinq à neuf ans ont tendance à avoir un développement pubertaire plus précoce que les autres. (papalia.D, olds.S, felman.F ,p. 257).

B- le développement de cerveau :

Il n'y a pas si longtemps, la plupart des scientifiques croyaient que le cerveau atteignait sa pleine maturité à l'adolescence. Aujourd'hui, les études basées sur l'imagerie cérébrale révèlent que le cerveau continue d'évoluer. Entre la puberté et le début de l'âge adulte, il se produit même des changements considérables dans les structures du cerveau impliquées dans les émotions, le jugement, l'organisation du comportement de l'autocontrôle.

La prise de risque, une caractéristique de l'adolescence, semble être le résultat de l'interaction entre deux réseaux du cerveau : un réseau socio affectif, sensible aux stimuli sociaux et affectifs comme l'influence des pairs, et un réseau de contrôle cognitif, qui régule les réponses aux stimuli. Le réseau socio affectif devient plus actif à la puberté, alors que le réseau du contrôle cognitif devient mature progressivement, jusqu'au début de l'âge adulte. Ces découvertes pourraient expliquer la tendance des adolescents à laisser libre cours à leurs émotions et à adopter des comportements à risque, plus particulièrement lorsqu'ils sont en groupe. Dans la mise en situation de ce chapitre, le fait que William ait tendance à consommer de l'alcool et à conduire sa voiture malgré ses facultés affaiblies illustre bien ce point. Ainsi, l'immaturité du cerveau peut faire en sorte que les sentiments prévalent sur le raisonnement et empêcher certains adolescents de tenir compte des avertissement qui semblent logiques et convaincants pour les adultes. (papalia.D, olds.S, felman.R ,p. 261)

3-2 santés physiques et mentales :

Dans les pays occidentaux industrialisés, selon une enquête de l'organisation mondiale de la santé, 9 adolescents sur 10 âgés de 11 à 15 ans considèrent qu'ils sont en bonne santé. Pourtant, de nombreux adolescents, surtout des filles, déclarent souffrir fréquemment de maux de tête, de dos ou d'estomac, ressentir de la nervosité ou de la fatigue et de se sentir seuls ou déprimés. Plusieurs

problèmes de santé, lorsqu'ils sont causés par le mode de vie ou par la pauvreté, sont toutefois évitables. Ainsi, dans les pays industrialisés, les adolescents de familles moins nanties ont tendance à se déclarer en moins bonne santé que les autres et à voir des symptômes plus fréquents.

A-l'activité physique :

L'activité physique a une influence sur la santé non seulement physique mais aussi mentale. Pratiquée régulièrement, elle a de nombreux avantages : amélioration de la force et de l'endurance, meilleure qualité des os et des muscles, maîtrise de poids, réduction de l'anxiété et du stress, augmentation de l'estime de soi et du sentiment de bien-être et meilleures performances à l'école. L'activité physique diminue aussi la probabilité pour les adolescents d'adopter des comportements à risque. Ainsi, dans la mise en situation de ce chapitre, l'implication de William au sein de l'équipe de volleyball de l'école contribue au maintien de sa santé et de sa bonne forme physique et mentale.

On sait que, pratiquée régulièrement au moins 30 min par jour, une activité physique même modérée est bénéfique pour l'individu. Dans le cas contraire, un mode de vie sédentaire peut augmenter les risques d'obésité et de diabète de type 2, des problèmes de santé de plus en plus courants chez les adolescents, ainsi que la probabilité de développer des maladies coronariennes et un cancer à l'âge adulte. (D.papalia, S.olds, R.felman ,p. 263).

B –la dépression :

La dépression chez les jeunes adolescents ne se manifeste pas nécessairement par la tristesse, mais plutôt par de l'irritabilité, un ennui ou une incapacité à ressentir du plaisir. Les symptômes de la dépression doivent être pris au sérieux, ne serait-ce que parce que qu'ils peuvent mener à une tentative de suicide. Les adolescentes, et surtout celles qui sont devenues matures plus tôt, sont plus susceptibles d'être en proie à la dépression. Cette différence entre le sexe peut être associée aux changements biologiques liés à la puberté précoce et les symptômes dépressifs. La façon dont les filles sont socialisées ainsi que leur plus grande vulnérabilité au stress dans les relations sociales sont d'autres éléments pouvant expliquer cette différence.

De manière générale, les principaux facteurs de risque de la dépression sont l'anxiété, la crainte des contacts sociaux, les événements stressants, les maladies chroniques comme le diabète ou l'épilepsie, les conflits avec les parents, la

maltraitance ou la négligence, la consommation de drogues, l'activité sexuelle et le fait d'avoir un parent ayant lui-même des antécédents de dépression. Parmi ces facteurs, la consommation d'alcool ou d'autres drogues ainsi l'activité sexuelle sont plus susceptibles de provoquer la dépression chez les filles. (papalia.D, olds.S, felman.R ,p. 269).

3-3 le développement cognitive

A l'adolescence, la plupart des jeunes en santé ont un corps mature et un esprit vif. Ils n'ont pas seulement l'air différente des enfants plus jeunes : ils pensent et parlent aussi d'une autre façon. Bien que leur pensée reste encore immature dans certains domaines, la plupart d'entre eux sont désormais tout à fait capable de raisonner de façon abstraite, de porter des jugements moraux complexes et de planifier leur avenir de façon réaliste.

A- Le stade des opérations formelles de Piaget :

Les adolescents atteignent ce que Piaget appelle le niveau le plus élevé de développement cognitif, soit le stade des opérations formelles ou stade formel, lorsqu'ils possèdent la capacité de penser abstraitement. Ce développement, qui se produit généralement vers l'âge de onze ans, leur permet de traiter de l'information plus complexe avec plus de souplesse. Les adolescents ne sont plus limités au « ici et maintenant » : ils sont dorénavant capables de se détacher de se contingences du réel pour envisager de multiples possibilités. Ils peuvent utiliser des symboles pour en représenter d'autres (par exemple, utiliser la lettre x pour représenter un chiffre inconnu) et peuvent donc apprendre l'algèbre et le calcul infinitésimal. Ils sont aussi plus en mesure d'apprécier les métaphores et les allégories, et donc de trouver des significations plus riches dans la littérature. Enfin, ils peuvent imaginer des possibilités, formuler et tester des hypothèses.

***l'évaluation de la théorie de Piaget :**

Bien que les adolescents soient capables de penser de façon plus abstraite que les enfants, un débat entoure l'âge précis auquel ce progrès apparaît. Les écrits de Piaget fournissent de nombreux exemples d'enfants qui manifestent certains aspects de la pensée scientifique bien avant l'adolescence. En même temps, Piaget semble avoir surestimé certaines capacités cognitives chez les adolescents. En effet, près du tiers ou la moitié des jeunes de plus de quinze ans et des adultes semblent incapable d'un raisonnement abstrait tel que définie par Piaget. (D.papalia, S.olds, R.felman ,p. 271-273).

B- les changements dans les traitements de l'information :

Les modifications dans la façon dont les adolescents traitent l'information reflètent la maturation des lobes frontaux du cerveau et pourraient expliquer les progrès cognitifs décrits par Piaget. En effet, l'atrophie ou le renforcement de certaines connexions neuronales dépend fortement de l'expérience. C'est pourquoi les progrès dans le traitement cognitif varient énormément d'un adolescent à l'autre. Les chercheurs qui étudient le traitement de l'information ont déterminé deux grandes catégories de changements mesurables en matière de cognition chez les adolescents : les modifications structurelles et les modifications fonctionnelles.

***modifications structurelles :**

Chez les adolescents, les modifications structurelles comprennent les changements dans la capacité de la mémoire de travail ainsi que la quantité croissante des connaissances stockées dans la mémoire à long terme.

La capacité de la mémoire de travail continue d'augmenter à l'adolescence. Or, l'expansion de cette mémoire permet aux adolescents plus âgés de résoudre des problèmes ou de prendre des décisions complexes contenant de multiples données.

***modifications fonctionnelles :**

Parmi les changements fonctionnels les plus importants, on observe notamment une augmentation continue de la vitesse du traitement de l'information et la poursuite du développement des fonctions exécutives, qui comprennent des habiletés comme l'attention sélective, la prise de décision, le contrôle inhibiteur des réactions impulsives et la gestion de la mémoire de travail. La capacité de gérer ses propres processus mentaux qui représente une fonction exécutive avancée, constitue sans doute le progrès majeur de la pensée adolescente. Toutefois, ces habiletés semblent se développer à des rythmes variés. (D.papalia, S.olds, R.felman ,p. 273).

3-4 Le développement moral de l'adolescent :

Piaget considère que le raisonnement moral suit le développement cognitif. Ainsi, au fur et à mesure que les enfants atteignent des niveaux cognitifs plus avancés, ils sont capables de raisonnements plus complexes sur des questions morales. Leur tendance à l'altruisme et à l'empathie augmente également. Les

adolescents sont donc plus susceptibles de tenir compte du point de vue de l'autre, de résoudre des problèmes sociaux, de gérer les relations interpersonnelles et de se voir eux-mêmes en tant qu'être sociaux, ce qui favorise leur développement moral. (D.papalia, S.olds, R.felman, p. 275).

4-Adolescent et vie sociale :

La socialisation se définit comme le processus d'acquisition des attitudes, des valeurs et des comportements permettant l'adaptation sociale de l'individu. Ce processus s'engage dès la naissance et comme remarque CLOUTIER(1996) se poursuit jusqu'à l'atteinte d'un équilibre adaptatif stable, pouvant en conséquence durer toute la vie, l'adolescence est une phase cruciale de ce processus.

5-les relations familiales :

5-1 les parents :

A l'adolescence le jeune prend conscience des limites de ses parents, parallèlement à la découverte de ses propres limites, une bonne communication au sein de la famille nécessite alors qu'il y ait compréhension réciproque (cloutier, 1996), dans l'ensemble, les jeunes restent d'ailleurs assez bien intégrés au sein de la famille si l'on se réfère à l'enquête nationale réalisée par (choquet et ledoux 1994).

La famille constitue un fondement principal pour toute société. Elle joue un rôle clef dans l'éducation de l'enfant, elle facilite l'insertion du jeune adolescent dans la société. sa cohésion repose la réduction, sinon l'élimination des facteurs de discordance qui risquent de mettre en péril la viabilité et la pérennité du rôle dévolu à cette institution, dans cette perspective les perceptions de la qualité des relations des adolescents vis-à-vis de leurs parents semblent déterminantes.

5-2 : la fratrie

Les relations fraternelles comportent cependant nettement plus d'aspect positifs que d'aspects négatifs lors de l'adolescence, d'une part, selon une enquête réalisée par cloutier (1994), la majorité des enfants uniques souhaitent avoir une sœur ou un frère 85% des filles et 67% des garçons ; d'autre part plus de huit jeunes sur dix paraissent satisfaits de leur relation avec leurs frères et sœurs et se disent fiers de leur fratrie. de même, frères et sœurs semblent

s'apporter du réconfort et un soutien moral, et avoir des activités communes ce qui n'empêche pas les disputes auprès des parents, frères et sœurs accèdent enfin à une relative individualité au sein de la famille, en particulier à travers l'expérience qu'ils ont de leurs parents mais aussi au regard des groupes amicaux aux quels ils participent.

mais l'existence ou non d'une fratrie influence également les relations parents/adolescent. le processus de séparation –individuation peut ainsi s'avérer plus difficile chez l'enfant unique, rende la relation aux parents plus conflictuelle, de même, l'enfant unique peut connaître des difficultés accrues liées à un surinvestissement affectif des parents lorsqu'il doit désinvestir ses anciens objets d'amour au profit de nouveaux investissements
.(Pierre.G ,Coslin,p.164-166)

6-les relations amoureuses :

la vie amoureuse des adolescents s'inscrit dans le contexte global de leur quête identitaire. L'amour préoccupe tous les jeunes garçons et filles.

Les amours adolescents sont le d'émergence d'émotions nouvelles, les affects liés à ces relations constituent une part essentielle de la vie émotionnelle des jeunes, ces relations qui sont sources d'émotions et de d'expériences intenses peuvent également provoquer des sentiments de détresse, souffrance, jalousie et de désespoir.les pulsions sexuelles conduisent l'adolescent à rechercher un partenaire, généralement du sexe opposé qui devient sa figure d'attachement centrale. Pour l'adolescent c'est le temps de l'éveil à la sexualité et de la découverte des sentiments intenses et nouveaux de l'amour et de la passion qui se distinguent radicalement des expériences socioémotionnelles vécues durant l'enfance ,les relations amoureuses constituent un terrain d'apprentissage de l'intimité, du soutien mutuel et de la conciliation entre la recherche d'intimité et l'affirmation de son autonomie personnelle. **(Pierre.G.Coslin,p.177)**

7-les relations virtuelles :

L'adolescent se connecte de plus en plus pour chatter, internet devenant le moyen de communication préféré des jeunes, ce qui conduit à une nouvelle forme de rapports interpersonnels, les relations virtuelles que les jeunes apprécient pour leur discrétion, leur interactivité et leur convivialité, le virtuel sert en quelque sorte de tremplin avant d'entamer des relations réelles, les timides ,les introvertis, ceux qui nouent difficilement des relations avec l'autre

sexe y trouvent l'occasion de se faire des amis tout en préservant leur anonymat, compensation leur permettent éventuellement de combler un vide affectif, mais ces relations peuvent avoir des répercussions négatives dans la mesure où elle accentuent l'introversion, alimentent le mensonge et peuvent même conduire à l'addiction ainsi un manque de communication avec la famille plus précisément ses parents.. . (Pierre.G.Coslin,p.178)

8- La Relation parents divorcé et adolescent :

8-1 Relation mère adolescent :

À l'adolescence le jeune garçon doit justement apprendre à se séparer affectivement de sa mère pour pouvoir grandir et reporter son amour sur une autre femme .certains garçons ont du mal à accepter cette séparation d'avec celle qu'ils considèrent à juste titre comme leur « premier amour »,certaines mères ont aussi des difficultés à accepter de prendre leurs distances ,notamment lorsqu'elles vivent seules avec lui ;dans ces cas il faut assister à la tentation de s'appuyer sur lui et d'en faire un confident ,ces limites dans la relation mère fils sont essentielles pour que le garçon puisse acquérir son autonomie et ne pas rester fixé affectivement sur sa mère .il est donc important pour la mère elle-même de reprendre une vie affective et sexuelle, ou du moins une vie sociale normale, après son divorce ou sa séparation et de ne surtout pas sacrifier sa vie à ses enfants

le complexe d'Oedipe joue un rôle essentiel dans l'évolution de la relation mère fille ,chez la fille c'est la menace de castration qui marque le début du complexe d'Oedipe ,la relation mère fille reste donc marquée par la rivalité et l'identification ,car c'est en s'identifiant à sa mère que la petite fille sort du complexe d'Oedipe et se crée des repères , cette identification lui permet d'accepter la féminité de son corps et de refouler son désir amoureux envers son père .

À l'adolescence représente en effet souvent un moment difficile de la relation mère-fille, après s'être identifiée à sa mère pour acquérir ses repères ,la jeune fille doit s'en différencier pour développer sa propre personnalité, la mère est le premier amour de son enfant ,si le jeune garçon pourra toujours l'aimer et choisir ses partenaires plus ou moins en fonction d'elle, la jeune fille doit réussir à se distancier et celle qui lui ressemble afin de pouvoir aimer une personne d'un autre sexe.

La relation mère-fille, au moment de l'adolescence peut également être marquée par la notion de rivalité, pour certains mères, laisser sa fille devenir adulte c'est sentir soi-même vieillir, ce n'est plus la mère qui attire le regard des hommes mais bien la jeune fille et elle remarque ainsi le vieillissement de sa mère. C'est désormais à la mère d'accepter la féminité de sa fille, mais certaines ont du mal à supporter et refuse de vieillir en jouant le numéro de la mère copine, qui par exemple cherche à séduire les amis de sa fille, dans bien des cas c'est la mère de prendre ses distances vis-à-vis de sa fille

Si le divorce ou la séparation a lieu juste pendant ou après l'adolescence de la fille, il est donc préférable une fois de plus, que celle-ci aille vivre chez sa mère, mais que cette dernière ne décide pas de sacrifier sa vie affective à sa fille, cette volonté de se sacrifier est en effet à la fois néfaste pour la mère et pour l'enfant, il est nécessaire en effet que la mère mène une vie sociale et affective heureuse et épanouie qui puisse servir de modèle à sa fille et lui permettre de s'épanouir en devenant peu à peu indépendante de sa **mère** (PIERRE .J ,p.70-77)

8-2 Relation père-adolescent :

En cas de divorce ou de séparation, si le père abandonne son enfant ou s'il le voit de façon épisodique, sans s'intéresser à lui, l'enfant tend à perdre toute confiance en lui-même et à développer une mauvaise image de lui car il considère généralement l'absence de son père comme un rejet de sa part. Cependant les liens qui unissent l'enfant à son père biologique sont tels que malgré la déception et la souffrance engendrées par l'absence ou le manque d'intérêt du père, l'adolescent reste généralement très attaché à ce père ou cette image du père qu'il tend à idéaliser, il faut néanmoins faire en sorte que cet attachement ne demeure pas trop exclusif et que l'adolescent puisse intégrer d'autres figures paternelles.

Il est important que le père continue de valoriser la féminité de sa fille mais il faut également qu'il accepte de la laisser prendre ses distances vis-à-vis de lui; il est normal que la jeune fille s'éloigne de sa famille pour se tourner davantage vers ses amitiés souvent le père souffre de cet éloignement ainsi il est nécessaire que le père laisse sa fille se tourner vers d'autres hommes tout en maintenant le contact avec elle, il doit continuer à s'intéresser à la vie de sa fille et lui témoigner du respect.

le fils ne reçoit pas l'affection paternel, il a du mal à accepter la loi que présente le père et a tendance à recevoir l'autorité comme quelque chose de subi, d'imposé de l'extérieur, cela favorise l'apparition des comportements agressifs et l'empêche de réussir son insertion sociale, il est préférable que le père garde contact avec son fils et de s'intéresser à lui, il doit continuer de manifester son affection et de lui poser des limites tout en laissant s'ouvrir au monde extérieur et se détacher de lui. (PIEERE.J ,p.83-96) .

9-le divorce et les adolescents (l'impacte) :

L'adolescence est un moment où l'on gagne en autonomie, on développe notre propre identité indépendante de celle de nos parents.

Pour avancer dans ce processus l'adolescent a besoin de se séparer (progressivement) de ses parents, mais quand un divorce survient alors l'adolescent peut avoir l'impression que ses parents pendant l'adolescence ils ont toujours besoin de la sécurité relationnelle qui vient d'une relation sûre et saine avec leurs parents .

les adolescents se développent en établissant leur autonomie à leur propre rythme, pendant le divorce, les parents peuvent être très absorbés ou distraits, ce qui les conduit à accorder moins d'attention à leurs enfants, l'adolescent peut douter de lui-même et de sa famille, il peut se sentir isolé ou anxieux .

À la période de leur vie où les adolescents apprennent à nouer des amitiés durables, le divorce leur enseigne à douter de valeurs telles que la confiance, la fidélité et l'amour.

S'il est courant que les enfants de tous âges extériorisent leur douleur, les adolescents sont plus enclins à le faire de manière dangereuse : délinquance, abus d'alcool, prise de drogues, Ets.

Conclusion

L'adolescence constitue une importante période de transition au cours du développement humain, elle s'accompagne de nombreux changements physiques, affectifs, intellectuels et psychiques.

Il s'agit d'une étape de la vie, qui est parfois très complexe et difficile à vivre, où l'adolescent doit passer par une période communément nommée « crise

Chapitre III: adolescence

d'adolescence », elle est caractérisée par des sentiments de colère, de révolte, et de quête de l'autonomie.

Chapitre IV :

**« Le traumatisme
psychique »**

Préambule

Les enfants et les adolescents peuvent présenter, après de nombreux types d'événements violents (agressions physiques ou sexuelles, catastrophes, gères, problèmes familiaux...), des manifestations psychopathologiques variées et parfois sévères. L'état de stress post-traumatique avec sa triade symptomatique (répétition, évitement et hyperactivité neurovégétative) n'en résume pas l'ensemble. Les modalités d'interventions thérapeutiques doivent tenir compte des dimensions individuelles, familiales et culturelles de chacune des situations.

Historique de traumatisme :

Le psycho traumatisme est connu depuis l'antiquité. C'est à Herman Oppenheim, à la fin 19ème siècle, que l'on doit la redécouverte de ce terme. Il réapparaît à l'époque de l'industrialisation, de la mécanisation et des accidents qu'elle provoque. Contemporain de cette époque, Sigmund Freud se questionne lui aussi sur la notion de trauma et de traumatisme et c'est sur le modèle de la névrose traumatique qu'il bâtit la psychanalyse. En effet, rencontrant de nombreuses patientes souffrant de crises d'hystérie, il va considérer tout d'abord cette pathologie comme une forme de névroses traumatiques dont l'origine serait un attentat sexuel subi par le sujet au cours de son enfance. Pour Freud à cette époque, le trauma est d'origine sexuelle. 16 Rapidement pourtant, il va se détourner de sa neurotica (Freud, 1897). Non pas qu'il nie le fait que des attentats sexuels réels puissent affecter les sujets, il introduit en réalité l'idée qu'une scène puisse venir faire écho à des fantasmes inconscients. Ce n'est donc pas le trauma qui est refusé par Freud mais la séduction incestueuse obligée. Au contraire de ce qui est souvent et trop rapidement résumé, Freud ne cessera de soutenir la réalité de scènes de séduction et leur pouvoir traumato gêne comme on peut le constater dans l'analyse de « l'homme aux loups » (1918) au cours de laquelle on le voit rechercher des scènes traumatiques réelles. Pourtant, ce détournement de la réalité du traumatisme a été la cause de la rupture entre **Freud et Sandor Ferenczi**. Partant d'une pratique clinique riche, Ferenczi reste convaincu de la validité de la théorie de la séduction. L'apport de Ferenczi est cependant important car avec lui la conception de la nature du traumatisme va changer : il n'est pas uniquement sexuel mais avant tout d'ordre affectif (Ferenczi, 1932 b). Pour Ferenczi, c'est le déni de ce que vit l'enfant qui rend la scène traumatique. Il va être à l'origine de notions importantes comme l'angoisse de mort, le clivage, l'identification à l'agresseur. Il va surtout être le

premier à comprendre l'importance que revêt l'objet (mère, père ou substituts) dans l'organisation psychique de l'individu. Il l'évoquera dès 1909, c'est-à-dire dès son premier écrit au travers du concept d'introjection en tant qu'il « fait passer, sur un mode fantasmatique, du « dehors » au « dedans » des objets et des qualités inhérentes à des objets » (Laplanche et Pontalis, 1967). C'est sur la question de l'objet que vont alors s'opposer Freud et Ferenczi. Freud poursuivra tout au long de son œuvre ses réflexions sur le traumatisme. La catastrophe humaine de la première guerre mondiale et la confrontation des psychiatres et psychanalystes avec les névroses traumatiques dites « névroses de guerre » vont obliger Freud à remanier sa théorie. Il va ainsi produire à partir des années 1916-1920, la seconde partie de son œuvre. Il mettra notamment l'accent sur l'importance de son économie psychique : il développera les notions de pulsion de vie et de mort, révélées par la compulsion de répétition. A partir de 1920, Freud considère qu'un événement fait traumatisme quand il fait effraction, qu'il déborde les capacités psychiques d'un individu à le métaboliser, le laissant comme un corps étranger dans le psychisme (1920). A partir de 1926, dans « Inhibition symptômes et angoisse » Freud envisage alors le traumatisme comme une perte d'objet, rejoignant en cela une partie des propositions de Ferenczi. Il évoque le sentiment d'impuissance (Hilflosigkeit) ressenti par le sujet incapable parce que trop immature de faire face à cette perte. Le contexte de la première et seconde guerre mondiale, puis celui des guerres coloniales a bien évidemment réactualisé la question du traumatisme psychique. De même, la vie moderne puis 17 postmoderne qui a largement démultiplié les situations traumatogènes, montrant définitivement que la névrose traumatique ne se limite pas uniquement au traumatisme de guerre. (Claude Barrois, 1988). De plus, comme le montre Freud dans « l'Homme Moïse... », le traumatisme devient narcissique : Freud fait en effet référence aux blessures précoces faites au Moi. Il s'éloigne donc de la définition des névroses traumatiques pour donner au traumatisme une définition encore plus large qui sera reprise et développée par des auteurs comme **Winnicott (1969), Green (1983), Roussillon (1999)...**

1-La définition de traumatisme psychique

C'est un terme emprunté au domaine de la chirurgie et réservé aux atteintes corporelles. D'origine grecque, le terme « trauma » désigne une lésion ou une blessure produite par un agent extérieure : coup, choc, secousse violente, c'est Freud qui en a élargi le sens en le transposant dans le domaine psychique. Pour lui, on ne peut parler de traumatisme que si les capacités d'élaboration d'un sujet

sont dépassées par la violence du choc subi et qu'il en résulte des dommages durables.

L-crocq définit le traumatisme psychique comme le fait pour un enfant d'avoir vécu une expérience psycho traumatique : « c'est-à-dire un événement exceptionnel violent et menaçant pour la vie ou bien l'intégrité physique ou psychique de l'individu, tel qu'agression, accidents, catastrophes, deuil, événement de guerre, mais aussi de l'avoir vécu sur le mode du trauma, dans l'effroi, l'horreur et le sentiment d'impuissance et d'absence de secours. » **(crocq .L,2007.P.18) .**

Freud définit le traumatisme psychique dans son livre « au-delà du principe de plaisir »(1920) comme suit : « nous appelons traumatiques les excitations externes assez fortes pour faire effraction dans le pare-excitations. Je crois qu'on ne saurait comprendre le concept de traumatisme sans le mettre ainsi en rapport avec la notion d'une mise à l'écart d'ordinaire efficace des excitations. Un évènement comme le traumatisme extérieur provoquera à coup sur une perturbation de grande envergure dans le fonctionnement énergétique de l'organisme » **(freud, 1920 /2013, p.71).**

LAPLANCHE ET PONTALIS définissent le traumatisme psychique dans le « vocabulaire de la psychanalyse » (1967) comme suit « évènement de la vie du sujet qui se définit par son intensité, l'incapacité où se trouve le sujet d'y répondre adéquatement, le bouleversement et les effets pathogène durable qu'il provoque dans l'organisation psychique. En terme économiques, le traumatisme se caractérise par un afflux d'excitations qui est excessif, relativement à la tolérance du sujet et à sa capacité de maîtriser et d'élaborer psychiquement ces excitations. » **(Laplanche &pontalis, 1967 /1994, p.499).**

1-1La définition d'état de stress post-traumatique (ESPT) :

A partir des années 1980-90, les nosographies internationales (DSM/CIM) ont introduit et reconnue le terme « d'état de stress post-traumatique ».

L'état de stress post-traumatique se définit comme un état réactionnel qui peut apparaître à la suite d'un événement traumatique.

En France au terme (ESPT), il est préféré celui de troubles ou syndrome psycho traumatique.

Parmi les stressseurs aigus se trouvent les évènements de vie qualifiés de traumatiques (désastre naturel ; abus physique, accident ,...) les traumatismes psychologiques peuvent être responsables de plusieurs pathologies psychiatriques tels un trouble de l'adaptation, une dépression, un trouble dissociatif, une phobie, des changements de personnalité(hyper vigilance et irritabilité persistante, hostilité et méfiance, retrait social ...)

L'ESPT est une autre psychopathologie spécifiquement causés par un traumatisme, selon un des critères diagnostiques du DSM 5(APA, 1996).

L'ESPT survient lorsqu'une personne a été exposée à un évènement durant lequel elle-même ou d'autres personnes autour d'elle ont d'été menacées de mort ou de blessures graves, ou en ont réellement été victimes (critères A du DSM 5) cet évènement a provoqué une réaction de peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur. **(DSM-5 , p.320)**

1-2 Les différents concepts du traumatisme :

Traumatisme :

Selon le Dictionnaire Larousse (2003), le mot « événement » vient du latin « evenir » qui signifie « arriver », ce qui se produit, arrive ou apparaît. Or l'évènement, selon H. Souki, peut être qualifié d'heureux, de malheureux, d'inattendu, d'exceptionnel ou de commun. Donc, il ne concerne pas uniquement les situations négatives de la vie mais touche également aux événements heureux tels que les réussites, les naissances...etc. **(Bloch, H., P.239).**

-L'effroi :

Est l'état du sujet au moment du traumatisme. Il correspond à l'envahissement par le néant ; il ya alors pendant un moment, généralement fugace mais pas toujours, ni affect ni représentation. Le sujet perçoit un vide complet de sa pensée, ne ressent rien, en particulier ni peur ni angoisse **(Ibid.p. 16).**

-La vulnérabilité :

Au sens général, la vulnérabilité est la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader, quel que soit son niveau de richesse, face aux fluctuations de vie **(Solnit. A.J., 1982, pp. 485-498).**

Chapitre IV : le traumatisme psychique

Par ailleurs, et selon une approche psychologique, la vulnérabilité se définit comme l'état de moindre résistance aux adversités et agressions et rend compte des différences individuelles.

La vulnérabilité évoque les sensibilités et les faiblesses manifestes ou latentes immédiates ou différés et peut être comprise comme une capacité, ou incapacité, de résistance aux contraintes de l'environnement. Elle est entendue comme la probabilité de voir sa situation dégrader à la suite d'un choc (**Anaut.M, 2002, p. 101-118**).

-Névrose traumatique:

Le terme névrose traumatique est antérieur à la psychanalyse et il continue à être utilisé en psychiatrie d'une façon variable qui tient aux ambiguïtés de la notion de traumatisme et à la diversité des options théoriques que ces ambiguïtés autorisent (**Op.cit, p. 286**).

La névrose traumatique survient dans des situations où le sujet vit une menace, réelle ou ressentie, contre son intégrité physique ou psychique. Elle correspond à un débordement de l'appareil psychique qui prit par surprise, ne peut solliciter des mécanismes de défense adéquats.

2-Le traumatisme psychique et la mort :

Les grées disaient que la mort ne nous concerne pas. Quand on est vivant, on n'est pas mort, on n'est plus là pour penser ce que d'être mort. Dans son livre intitulé « considérations actuelles sur la guerre et sur la mort » (1915), Freud disait la même chose d'une façon moins amusante : nous savons tous que nous allons mourir, mais nous n'y croyons pas. Nous vivons comme si nous étions immortels. Lors de L'effraction traumatique, cette image du recel de la mort, n'a aucune représentation qui l'accueille, la prend en charge et la lice à d'autres représentations. Tandis que le souvenir, de par le travail de transformation qu'il subit. intègre la dimension du temps passé entre le moment de l'événement et son évocation, le retour de l'image traumatique se fera au temps présent comme si l'événement était à nouveau en train de survenir

*Cette image de la mort va se faire dans trois types de circonstance:

-C'est la vie du sujet lui-même qui est menacée : il a la certitude qu'il va mourir, il voit sa propre mort, c'est le cas d'un automobiliste qui fonce à 130 km/h sur un obstacle et qui en réchappe, etc.

-Le réel de la mort est perçu à travers la mort de l'autre, ceci arrive, le plus souvent dans des circonstances où l'effet de surprise joue son rôle.

-La mort horrible : Dans certaines situations, le spectacle de la mort est particulièrement horrible à cause du grand nombre de cadavres ou à cause de leur état de décomposition ou de mutilation (**Ibid. p. 16**).

3-Description clinique :

Une des particularités du trauma est qu'il ne suffit pas en lui-même à déclencher ou non la mise en place de symptômes. D'autres éléments semblent intervenir dans l'évolution psychique vers une névrose traumatique. Nous allons dans un premier temps décrire les différentes phases qui définissent les troubles, puis nous aborderons le point de vue de certains auteurs sur les éléments et les situations qui induisent ou non les symptômes psychiques. Le syndrome

Psycho traumatique recouvre en général trois phases reprise dans l'établissement d'une névrose traumatique. Au cours des premières heures, premiers jours, il est fréquent nous rapporte Baubet (2008) que les premiers moments après l'évènement ne laissent apparaître aucun trouble. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu psycho traumatisme. Quand réaction il y a, on repère :
- des troubles anxieux avec agitation ou au contraire inhibition traduisant une sidération psychique. Il est également possible de voir émerger des troubles somatiques et conversifs. Des troubles de conscience avec dépersonnalisation, désorientation, déréalisation voire des manifestations psychotiques mais transitoires ou encore des troubles de l'humeur. les premiers jours et jusqu'à un mois après l'évènement, certains signes peuvent apparaître même si la première phase semble avoir été bien gérée. On parle alors de psycho traumatisme ou traumatisme psychique.

Les symptômes sont évidemment nombreux et l'on remarque que les variabilités cliniques sont importantes notamment en fonction des cultures des sujets. L'ethnopsychanalyse nous offre cependant la possibilité de relever les invariants culturels qui portent sur les processus psychotraumatiques c'est-à-dire l'expérience de l'effroi avec sidération, suivie d'une modification de sa vision du monde, un sentiment de métamorphose de sa personne au travers de la souffrance (Baubet et Moro, 2003). Au-delà des névroses traumatiques, d'autres pathologies peuvent apparaître à la suite d'un trauma. L'étiologie traumatique est évoquée régulièrement dans les fonctionnements limites. Ferenczi le premier

a évoqué la gravité des traumatismes de l'enfance qui impliquent un être dont le développement de la personnalité n'est pas terminé (Ferenczi 1931). Ils conduisent au seul développement du ça et le surmoi (Ferenczi 1932 b). La blessure est avant tout narcissique. Winnicott (1969) évoque, lui aussi, l'effet d'anéantissement auquel conduit une situation traumatique. Le clivage est alors le seul moyen de protection d'un sujet mis dans l'incapacité d'intégrer l'expérience qu'il vient de traverser. Il est particulièrement mis à l'œuvre dans des expériences très précoces à une époque où le Moi n'est pas encore en capacité de se le remémorer. En se clivant, le Moi perd son unité, se fragmente. Il donne possiblement lieu à des pathologies du self. Pour ces auteurs analytiques, l'étiologie 20 traumatique chez les sujets présentant un fonctionnement limite, ne fait pas de doute. Pour Jean Bergeret (1986), il peut s'agir d'un traumatisme infantile majeur ou d'une série de traumatismes cumulés qui a rendu impossible l'équilibre narcissique.

4- Le traumatisme directs et indirects :

4-1 : le Traumatisme direct :

On parle de traumatisme direct lorsque la victime a été confrontée au sentiment de mort imminente, à l'horreur ou au chaos. Elle peut avoir été sujet, acteur ou témoin de l'agression ou de la menace soudaine qui a mis en danger sa vie, son intégrité physique ou mentale ou celles d'autrui.

L'adolescent peut être la victime directe d'un accident critique qu'il a enduré (traumatisme simple) dont il a été le témoin ou qu'il a provoqué volontairement ou involontairement, par exemple il peut avoir subi une agression, un accident, une catastrophe naturelle ou des abus sexuels, être perturbé après avoir assisté à une bagarre, un viol, un meurtre ou aux violences entre ses parents ou souffrir d'avoir causé des dommages à autrui.

4-2 :Le traumatisme indirects :

la cicatrice sans la blessure L'adolescent peut être une victime indirecte d'un événement, c'est-à-dire pâtir psychologiquement d'une situation vécue par autrui, Lors d'une exposition à une expérience traumatisante, même à distance, le cerveau humain peut développer des symptômes de détresse similaires à ceux qui pourraient se manifester si vous vous trouviez sur place. En effet, il est programmé pour prendre des mesures visant à protéger la personne devant toute menace potentielle. Lors d'une situation inattendue, il évalue la situation et

décide si nous sommes en sécurité ou si une réaction rapide est nécessaire. Des molécules comme le cortisol sont libérées dans notre corps pour nous préparer à l'action. Dans les situations extrêmes, les réactions possibles sont le combat, la fuite ou la paralysie. Si nous sommes exposés à de telles expériences dans la vie quotidienne, celles-ci peuvent se traduire par des agressions ou une irritabilité et/ou la fuite ou l'évasion, qui peuvent passer par la consommation d'alcool et de drogue ou l'isolement social et la dépression. Le vécu des expériences difficiles par le passé, celles-ci peuvent influencer et intensifier sur les réactions de la personne face à des images traumatisantes.

5-Les types de traumatisme psychique :

5-1 Les traumatismes d'origine naturelle :

les adolescents peuvent être affectés par les catastrophes climatiques (ouragans, foudre, sécheresse, avalanches) géologiques (tsunamis, coulées de boue, séisme, éruptions volcaniques) ou biologique (pandémies comme sida et épidémies mortelles dont choléra, shigellose, fièvre typhoïde, fièvre

5-2 Les traumatismes d'origine humaine :

retenons la violence et les mauvais traitements (agression, maltraitance, négligence, divorce, violence psychologique, attitudes malsaines, traditions, les accidents et la perte de personnes significatives

on trouve les agressions sexuelles : l'inceste, les abus sexuels, le viol (commis par un proche, des pervers sexuels, le partenaire sexuel, une personne voulant humilier ou imposer son autorité) l'esclavage sexuel et la prostitution forcée. (Eveline,j,p.8)

6-De la clinique du trauma :

Sur le plan clinique, on distingue trois phases dans la pathologie psycho-traumatique :

6-1 la phase immédiate ou « réaction émotionnelle immédiate » :

Elle dure quelques heures à une journée, et peut être dénommée stress. Ce stress peut être adapté, ou dépassé avec sidération, agitation, fuite panique et action automatique.

6- 2 la phase poste immédiate :

Elle est une phase d'évolution et de surveillance. Voire une phase de latence précédant l'installation d'une névrose traumatique.

Le clinicien peut alors procéder à une intervention thérapeutique ou préventive : c'est la période de choix pour un bilan psychologique d'événement ou débriefing.

6-3 la phase différée ou chronicisée :

C'est la période de mise en place du « syndrome psycho-traumatique différé », totalement différente d'une phase de stress. Ces pathologies peuvent encore rester transitoires, ou évoluer vers des syndromes durables, voire des névroses traumatiques, ou des cas proches de la psychose. (GEOPSI.COM)

7-Concept de stress et de stressseurs :

HANS SELYE l'un des pionniers dans ce domaine, définit Le stress comme une réponse non spécifique que produit l'organisme a une demande ou interne qu'il reçoit , d'autres auteurs (lazarus et folkman1984)ont travaillé a l'élaboration d'une définition plus psychologique du terme pour eux, le stress correspond a une réponse externe ou interne lesquelles sont évaluées comme très fortes et dépassant les ressources adaptatives de l'individu , le stress résulte donc de l'écart qui existe entre les demandes et l'environnement et les ressources adaptatives dont un individu dispose , ces demandes sont couramment nommés des stressseurs, les stressseurs peuvent être positif ou négatif en fonction de la façon dont l'individu l'interprète , un stressseurs est considéré positif lorsque l'émotion ressentie par l'individu après son exposition est agréable, alors qu'il est qualifié de négatif quand l'émotion est déplaisante .

les stressseurs peuvent être devisés en deux catégories : les stressseurs physiques et stressseurs psychologiques. Les stressseurs physiques ont un effet direct sur le Corp. humain (froid, infection, substance toxique ...)un stressseurs psychologique est plutôt un événement perçu par l'individu comme étant un défi ou une menace (mariage, dépense imprévue, perte d'un copain) .

Ainsi les stressseurs sont soit chronique soit aigus, les stressseurs chronique sont couramment appelés trace quotidiens (problèmes relationnels a l'école,

travaux scolaires ...) Sont des changements mineurs à caractère répétitif, les stressseurs aigus sont leur part l'événement de vie transitoires (accident, commettre une infraction ...) qui représente des changements majeurs nécessitant une adaptation rapide (dumont,2000 .plancherel,1997) .

8-Les mécanismes d'adaptation :

8-1 Mécanisme d'adaptation physiologique :

Les façons psychologiques de réagir déterminent les réactions physiologiques (Lovallo, 1997). Selon Selye(1974), à tout stress correspond une réponse adaptative physiologique qui est activée non seulement par les stressseurs physiques, mais également par les stressseurs psychologiques. que le stressseurs soit physique ou psychologique, ce sont les mêmes réactions physiologiques qui se produisent. Les principales réponses physiologiques qui apparaissent face aux stressseurs sont sécrétion de certaines hormones, dont le cortisol, une augmentation des rythmes cardiaque et respiratoire, un accroissement de la tension artérielle, du taux d'acides gras et du taux de glucose sanguin ainsi qu'une tension musculaire plus intense (Lovallo, 1997,p,45).

8-2 Mécanisme D'adaptation psychologique :

La réaction face à un stressseurs est propre à chaque individu, les gens y réagissent selon leurs conditions environnementales, leurs expériences antérieures et leurs façon de voir les choses cognitivement et de les vivre émotionnellement.

Plus les stressseurs sont perçus par une personne comme éprouvants, excèdent ses ressources et mettant en danger son bien-être, plus le niveau de stress est élevé. Vivre un traumatisme entraîne un niveau de stress très élevé , afin de s'adapter à ces événements traumatiques , plusieurs personnes en viennent de développer la dissociation comme réaction psychologique , la dissociation permet aux personnes de se couper des effets reliées aux souvenirs de l'expérience traumatisante , la dissociation est une réponse protectrice à une expérience traumatique et une réponse automatique à un stress , l'état dissociatif peut se manifester par des phénomènes de déréalisation , de dépersonnalisation (sentiment de détachement et impression d'être devenu un observateur extérieur de son propre fonctionnement mental ou de son propre corps)ainsi que par le sentiment d'être dans un état second , la désorientation , l'amnésie , la présence d'illusion ainsi que le sentiment de revivre l'événement

sous la forme d'image ou de flash back peuvent être présents lors d'expériences dissociatives (Lovallo, 1997,p.45).

9- les facteurs de risque de traumatisme :

L'exposition à un événement traumatique n'entraîne pas nécessairement un TSPT .Une telle exposition représente un facteur essentiel, mais pas suffisant pour mener au développement du trouble. Plusieurs études ont porté sur les variables susceptibles de jouer un effet médiateur sur l'ajustement à long terme et sur les risques de développer un TSPT chez les enfants. Cependant, la plupart des auteurs s'entendent sur le fait que les facteurs suivants contribueraient au développement du TSPT:

9-1- Facteurs liés à l'événement traumatique

L'intensité des réactions post-traumatiques dépend d'abord :

- ✓ -des caractéristiques propres à l'événement vécu La proximité de l'enfant lors du trauma (être présent lors du désastre) naturel ou de l'accident).
- ✓ La durée et la fréquence de l'événement ainsi que la gravité des) conséquences représentent des facteurs particulièrement associés au risque de développer un TSPT.
- ✓ La gravité des conséquences s'observe aussi par la perte d'un être cher, d'objets significatifs ou du milieu de vie ainsi que par le fait que l'événement ait entraîné des blessures graves ou une perte d'intégrité physique chez l'enfant.
- ✓ Chapitre II l'état de stress post-traumatique 30 La possibilité de présenter un TSPT tend également à augmenter lorsque) le trauma est soudain, imprévu et semble incontrôlable (par l'enfant ou par les parents).
- ✓ Lorsque le traumatisme provient d'une personne plutôt que d'un désastre) naturel ou technologique, il semble que la durée des symptômes post-traumatiques s'échelonne sur un plus long terme.

9-2- La Réaction cognitive, émotionnelle et comportementale :

Les réactions cognitives, émotionnelles et comportementales de l'enfant durant et suite à l'événement traumatique représentent d'autres variables décisives dans le développement et le maintien du TSPT.

Chapitre IV : le traumatisme psychique

Lorsque l'enfant fait plus d'attributions internes quant aux causes de l'événement et qu'il présente plus de biais d'attention sélective face aux informations de menace, il devient plus à risque de développer un TSPT.

Dans les semaines qui suivent l'incident traumatique, les souvenirs intrusifs sont perçus comme une tentative pour l'enfant de restaurer ses croyances de base. Par contre, lorsqu'il ne réussit pas à trouver un sens à l'événement, il devient plus à risque de développer le TSPT

- ✓ L'intensité de la réponse émotionnelle influencerait également le développement du TSPT.
- ✓ Les réactions de peur, de haine, de colère, de honte et de culpabilité seraient les plus fortement corrélées avec la présence du trouble chez les enfants.
- ✓ En plus des réponses cognitives et émotionnelles, les manifestations comportementales suite au trauma peuvent contribuer au maintien du TSPT.

9-3- facteur liée à l'environnement social :

Les derniers facteurs associés au risque de présenter un TSPT sont associés à l'environnement de l'enfant.

- ✓ La présence de conflits familiaux ainsi que le manque de soutien social et de cohésion familiale sont fortement associés au développement et au maintien du trouble.
- ✓ La réaction parentale face à l'événement traumatique joue notamment un rôle primordial, surtout chez les enfants les plus jeunes.
- ✓ La réaction parentale face à l'événement traumatique joue notamment un rôle primordial, surtout chez les enfants les plus jeunes.
- ✓ Finalement, un parent qui présente lui même un TSPT ou un autre trouble psychiatrique est plus à risque de voir son enfant développer des réactions psychologiques persistantes

10-Les facteurs psychiques dans la survenue du traumatisme:

IL est importants de prendre en considération des facteurs augmentant a la fréquence et l'intensité des réactions du traumatisme selon FRANÇOIS LEBIGOT ces facteurs peuvent se diviser en trois catégories, l'effet de la

surprise et la brutalité du choc la menace directe de la mort et ainsi que l'effraction traumatique.

10-1L'effet de surprise et de la brutalité du choc:

l'effet de ces derniers sur le traumatisé se traduit par le fait de permettre l'intrusion de l'image mortifère.

10-2La menace directe de la mort :

L'aggravation du traumatisme qui peut être due à ce ce qui facteur consiste à faire effraction dans le psychisme des personnes prévenues préparé ce pourrait nuancer la théorie de Freud sur l'efficacité de la de la protection fournie par l'angoisse en effet il peu y avoir traumatisme pendant des périodes de combats ou le soldat est anxieux, tendu et dont l'esprit mobilisé l'extrême

10-3L'effraction traumatique :

Survient avec l'apparition d'un élément qui va causer un choc brutal. Le traumatisme provient de la rencontre brusque d'un détail insoutenable qui fait irruption dans le champ de vision, se surajoutant à l'horreur préexistante, détail dont l'horreur dépasse en intensité ce que le sujet avait essayé d'anticiper (ibid.P.19)

11- Critères diagnostiques du Trouble stress post-traumatique: 309.81 (F43.10)

N.B. : Les critères suivants s'appliquent aux adultes, aux adolescents et aux enfants âgés de plus de 6ans. Pour les enfants de 6ans ou moins, cf., les critères correspondants ci-dessous.

A. Exposition à la mort effective ou à une menace de mort, à une blessure grave ou à des violences sexuelles d'une (ou de plusieurs) des façons suivantes :

1. EN étant directement exposé à un ou à plusieurs évènements traumatiques.
2. En étant témoin direct d'un ou de plusieurs évènements traumatiques survenus à d'autre personnes.
3. En apprenant qu'un ou plusieurs évènements traumatiques sont arrivés à un membre de la famille proche ou à un ami proche. Dans les cas de mort affective

Chapitre IV : le traumatisme psychique

ou de menace de mort d'un membre de la famille ou d'un ami, le ou les évènements doivent avoir été violents ou accidentels.

4. En étant exposé de manière répétée ou extrême aux caractéristiques aversives du ou des évènements traumatiques (p. ex. intervenants de première ligne rassemblant des restes humains, policiers exposés à plusieurs reprises à des faits explicites d'abus sexuels d'enfants)

. **N.B.** Le critère A4 ne s'applique pas à des expositions par l'intermédiaire de médias électroniques, télévision, films ou images, sauf quand elles surviennent dans le contexte d'une activité professionnelle.

B. Présence d'un (ou de plusieurs) des symptômes envahissants suivants associés à un ou plusieurs évènement traumatiques et ayant débuté après la survenue du ou des évènements traumatiques en cause :

1. Souvenirs répétitifs, involontaires et envahissants du ou des évènements traumatiques provoquant un sentiment de détresse.

N.B. : Chez les enfants de plus de 6ans, on peut observer un jeu répétitif exprimant des thèmes ou des aspects du traumatisme.

2. Rêves répétitifs provoquant un sentiment de détresse dans lesquels le contenu et/ou l'affect du rêve sont liés à l'évènement/ aux évènements traumatiques.

N.B. : Chez les enfants, il peut y avoir des rêves effrayants sans contenu reconnaissable.

3. Réactions dissociatives (p. ex. flashbacks (scènes rétrospectives)) au cours desquelles le sujet se sent ou agit comme si le ou les évènements traumatiques allaient se reproduire. (De telles réactions peuvent survenir sur un continuum, l'expression la plus extrême étant une abolition complète de la conscience de l'environnement.

N.B. : Chez les enfants, on peut observer des reconstitutions spécifiques du traumatisme au cours du jeu.

4. Sentiment intense ou prolongé de détresse psychique lors de l'exposition à des indices internes ou externes évoquant ou ressemblant à un aspect du ou des traumatismes en cause.

5. Réactions physiologiques marquées lors de l'exposition à des indices internes ou externes pouvant évoquer ou ressembler à un aspect du ou des événements traumatiques.

C. Évitement persistant des stimuli associés à un ou plusieurs événements traumatiques, débutant après la survenue de ou des événements traumatiques, comme en témoigne la présence de l'une des deux manifestations suivantes :

1. Évitement ou efforts pour éviter les souvenirs, pensées ou sentiments concernant ou étroitement associés à un ou plusieurs événements traumatiques et provoquant un sentiment de détresse.

2. Évitement ou efforts pour éviter les rappels externes (personnes, endroits, conversations, activités, objets, situations) qui réveillent des souvenirs des pensées ou des sentiments associés à un ou plusieurs événements traumatiques et provoquant un sentiment de détresse.

D. Altérations négatives des cognitions et de l'humeur associées à un ou plusieurs événements traumatiques, débutant ou s'aggravant après la survenue du ou des événements traumatiques, comme en témoignent deux (ou plus) des éléments suivants :

1. Incapacité de se rappeler un aspect important du ou des événements traumatiques (typiquement en raison de l'amnésie dissociative et non pas cause d'autres facteurs comme un traumatisme crânien, l'alcool ou les drogues).

2. Croyances ou attentes négatives persistantes et exagérées concernant soi-même, d'autres personnes ou le monde (p. ex. : « je suis mauvais », « on ne peut faire confiance à personne », « le monde entier est dangereux », « mon système nerveux est complètement détruit pour toujours »).

3. Distorsion cognitives persistantes à propos de la cause ou des conséquences d'un ou de plusieurs événements traumatiques qui poussent le sujet à se blâmer ou à blâmer d'autres personnes.

4. État émotionnel négatif persistant (p. ex. : crainte, horreur, colère, culpabilité ou honte).

5. Réduction nette de l'intérêt pour des activités importantes ou bien réduction de la participation à ces mêmes activités.

6. Sentiment de détachement d'autrui ou bien de devenir étranger par rapport aux autres.

7. Incapacité persistante d'éprouver des émotions positives (p. ex. : incapacité d'éprouver bonheur, satisfaction ou sentiments affectueux).

E. Altération marquée de l'éveil et de la créativité associés à un ou plusieurs événements traumatiques, débutant ou s'aggravant après la survenue du ou des événements traumatique, comme en témoignent deux (ou plus) des éléments suivants

1. Comportement irritable ou accès de colère (avec peu ou pas de provocation) qui s'exprime typiquement par une agressivité verbale ou physique envers des personnes ou des objets.

2. Comportement irréfléchi ou autodestructeur.

3. Hyper-vigilance.

4. Réaction de sursaut exagérée.

5. Problèmes de concentration.

6. Perturbation du sommeil (p. ex. : difficulté d'endormissement ou de sommeil interrompu ou agité).

F. La perturbation (symptômes des critères B, C, D, E) dure plus d'un mois.

G. La perturbation entraîne une souffrance cliniquement significative ou une altération du fonctionnement social, professionnel ou dans d'autres domaines importants.

H. La perturbation n'est pas imputable aux effets physiologiques d'une substance (p. ex. : médicament, alcool) ou à une autre affection médicale. **(DSM-5®, 2015, p.320-321).**

12-La personnalité de l'adolescent après le divorce :

Intervient dans ses capacités à pouvoir s'adapter à un événement stressant. Le divorce parental étant hautement coté dans l'échelle de gravité des stress, fragilise l'équilibre psychique de tout enfant. Ainsi, un adolescent ayant une personnalité fragile développera plus fréquemment des mécanismes d'adaptation non fonctionnels par rapport à celui dont la personnalité est plus solide. Selon

Cyrułnik⁸, la résilience de l'individu, c'est-à-dire sa capacité à pouvoir faire face au stress, est essentielle pour élaborer un nouvel équilibre. D'autre part, la qualité du maternage précoce intervient également dans la constitution de la personnalité. Pouvoir expérimenter, au début de la vie, une mère " suffisamment bonne " permet à l'adolescent de se construire une base narcissique, c'est-à-dire une estime de soi suffisamment solide pour faire face aux événements de la vie. Enfin, le stress de la séparation réactive les solutions expérimentées par l'enfant lors de difficultés antérieures. L'identité se construit à partir des mécanismes identificatoires mais aussi à partir des différents systèmes d'appartenance auxquels participe l'individu (famille, école, amis, travail, pays, etc.). Chaque appartenance renvoie une image de soi dans un contexte particulier. Plus l'individu appartient à un nombre important de systèmes, plus son identité est renforcée. S'il perd un système d'appartenance, les autres pallieront cette carence pour lui garantir des points de repère. Lors de la séparation parentale, l'adolescent perd l'appartenance à la famille nucléaire. Aussi, il est important de pouvoir maintenir les relations avec les grands-parents, les oncles et tantes, les cousins et de préserver ainsi l'appartenance à la famille élargie.

En revanche Les enfants et les adolescents qui vivent le divorce de leurs parents présentent aussi des taux plus élevés d'humeur dépressive, une estime de soi plus faible et de la détresse émotionnelle. ... En fait, les problèmes émotionnels associés au divorce augmentent au début de l'âge adulte. (**Vangyseghem.S , Appelboom .J,p.445**)

13-différents types de thérapie de traumatisme psychique:

Au nombre des méthodes courantes de traitement des traumatismes, on peut citer la thérapie cognitive –comportementale(TCC), la thérapie psychodynamique, la thérapie sensorimotrice, l'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires et la pharmacothérapie...

De façon plus générale, on peut dire que les patients tirent souvent un grand bénéfice des psychothérapies qui sont centrées sur le traumatisme, c'est-à-dire qui tiennent compte de l'expérience à l'origine de TSPT. Ces psychothérapies sont fondées sur le constat que les symptômes de ce trouble sont des stratégies d'adaptation qui se sont développées en réaction à une expérience traumatisante.

Sans porter de jugement, ces psychothérapies reconnaissent que les symptômes comportementaux, émotionnels ou physiques affichés par les

personnes aux prises avec un TSPT sont des adaptations à des facteurs de stress accablant.

13-1 Se remettre d'un traumatisme grâce à l'EMDR.

Qu'est-ce que l'EMDR :

L'EMDR (eye movement desensitization and reprocessing) ou désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires, a été proposé comme thérapie pour la première fois en 1987 par la thérapeute francine shapiro aux Etats-Unis.

Revivre le traumatisme pour le guérir :

Cette approche de neurophysiologie consiste à utiliser des stimulations sensorielles pour faire revivre le moment du traumatisme au patient.

Pendant la séance, le praticien lui propose de penser au moment du traumatisme. En laissant monter l'émotion et les sensations physiques associées, tout en gardant à l'esprit les aspects sensoriels les plus perturbants (image, son, odeur) ; puis, il lui demande de suivre du regard son doigt qu'il déplace devant le patient de gauche à droite.

Il peut aussi proposer d'autres simulations comme des bips dans un casque ou des tapotements sur les genoux ; la stimulation dure généralement quelques dizaines de secondes, puis le patient exprime au thérapeute ses sensations, ses émotions et ses pensées.

Ce processus de stimulation puis d'expression est reproduit plusieurs fois pendant la séance. Le patient revit l'émotion de son traumatisme avec la même intensité. Mais, celle-ci va peu à peu diminuer jusqu'à disparaître. Puis l'EMDR va utiliser un processus semblable afin d'amener le patient à développer une pensée positive sur l'évènement vécu.

13-2 Les thérapies cognitivo-comportementales du trauma :

Le principe de base des thérapies cognitivo-comportementales (TCC) est de raisonner à partir du comportement du patient pour conceptualiser les cas, définir les objectifs thérapeutiques, axer les interventions, évaluer les résultats. Les TCC visent à une modification comportementale, soutenant une meilleure qualité de vie, avec une réduction de la souffrance et du handicap fonctionnel, et une meilleure adaptation au milieu environnant. Le comportement cible peut

être un objectif limité, n'incluant pas l'ensemble des difficultés du patient (plusieurs comportements cibles peuvent être traités successivement). (**Crocq. L, 2007, p.147**).

Les TCC du trauma proprement dites sont des thérapies brèves centrées sur le trauma (TFT), éventuellement complétées d'une thérapie plus globale ou sur d'autres cibles. Les psychotropes peuvent jouer un rôle additionnel.

Les techniques usuelles en TCC du trauma sont l'exposition en imagination au souvenir traumatique, l'exposition in vivo aux situations évitées, la restructuration cognitive (schémas de danger, culpabilité, etc.), l'affirmation de soi, la gestion de l'anxiété (relaxation, contrôle des stimuli, etc.) et la gestion de la colère

13-3 Les psychothérapies brèves et focalisées :

Ces soins se présentent d'abord sous la forme du débriefing collectif ou individuel et de l'entretien qui les suit. Les entretiens ultérieurs résultent d'un accord entre le thérapeute et son patient, lorsqu'ils partagent un sentiment d'inachevé. Le tour de l'événement n'a pas été fait complètement, quelque chose vient se rajouter, ou des événements associés paraissent mériter une plus ample exploration, un traumatisme antérieur par exemple.

Parfois c'est l'état du sujet qui ne paraît pas encore satisfaisant. Malgré ces incursions dans d'autres secteurs de la vie du patient, c'est sur l'ensemble de l'événement traumatique que l'on reste concentré et généralement on quitte au bout de trois ou quatre séances un patient dont on ne sait pas grand-chose. Les résultats sont divers. Le patient a retrouvé sa joie de vivre et cette « légèreté de l'être » qui ne trompe pas. (**Lebigot F., 2005, p.170**)

Conclusion :

La confrontation à un événement traumatique ne constitue pas l'unique facteur nécessaire au développement de l'ESPT. En effet, les études mettent en évidence que la majorité des personnes confrontées à un événement traumatique ne développeront pas l'ESPT. A la suite de ce dernier, de nombreuses personnes vont exprimer des réactions psycho traumatiques. Progressivement, elles vont récupérer et s'adapter. A l'inverse, d'autres personnes vont présenter une exacerbation puis un maintien de cette symptomatologie psycho-traumatique.

Il existe certains facteurs, les facteurs de risque ou de vulnérabilité, qui interviennent dans la probabilité que le sujet exposé à un événement traumatique développe l'ESPT. A contrario, il existe des facteurs de protection ou de résilience qui favoriseraient le maintien de l'équilibre du sujet dans les suites d'un événement traumatique.

14-Assemblage des trois chapitres (divorce, adolescence, traumatisme psychique) :

L'adolescence est une phase du développement humain physique et mental qui s'accompagne de nombreux changements qui peuvent parfois inquiéter les parents ...mais quand il s'agit du divorce des parents qui est une expérience à risque traumatique pour l'adolescent, l'adaptation de l'enfant dépend de différents facteurs : son âge, sa personnalité et celle de ses parents, son contexte de vie, ces différents aspects sont développés.

L'adolescent est soumis à des vagues d'émotions sans précédent (colère, solitude, tristesse, isolement, mélancolie, chagrin) et un sentiment de traumatisme s'installe chez le jeune adolescent après avoir vu le comportement de ses parents et qui engendre de manière inattendue une forte perturbation de sa vie quotidienne comme sa scolarité qui sera remise en question (insouciance, absence inexplicable, notes désastreuses ainsi un comportement évasif ...) ses activités, ses habitudes et ses fréquentations qui peuvent le mener à la délinquance, la consommation d'alcool, de stupéfiants ou commettre certains délits graves et le faire plonger dans des ténèbres les plus obscures.

Le divorce est à prendre en considération comme facteur de vulnérabilité plutôt que facteur étiologique précis, la persistance de conflits entre les parents semble être le facteur influençant le plus négativement l'adaptation de l'adolescent.

la partie pratique

Chapitre VI :

La partie méthodologique

Préambule :

La méthodologie de la recherche est obligatoire pour tout travail de recherche dans toutes les disciplines , afin d'expliquer le déroulement de la recherche et d'éclairer toutes les méthodes et outils que le chercheur a utilisé sur le terrain , dans ce sens , nous allons a travers ce chapitre présenter l'aspect qu'a pris notre travail de recherche ,en 1^{er} lieu on va citer l'objectif de choix du thème puis nous définirons la méthode utilisé , ainsi nous allons présenter le lieu et le groupe de notre recherche par la suite nous mettrons les outils de recherche qu'on a employé et leurs analyse et finalement rédiger un compte rendu au lieu de la pratique pour la raison suivante (la pandémie **COVID-19** , 5 mois de confinement qui est débuté de 15 mars..).

2-La méthode de recherche utilisée:

Notre travail de recherche vise à évaluer « le traumatisme psychique chez les adolescents ayant des parents divorcés », apriori, la méthode emprunté et suivi est bien « **la méthode clinique** » par ce que c'est une méthode qui va nous emmener à comprendre et à observer la conduite de nos sujets de recherche et surtout à les étudier d'une manier singulier.

La méthode clinique comporte deux niveaux complémentaires :le premier correspond aux recours à des techniques (testes, échelles, entretien), de recueil in vivo des informations et le second niveau se définit par l'étude approfondie et exhaustive du cas, la différence entre le premier et le second niveau ne tient pas aux outils ou aux démarches, mais aux buts et aux résultats. Le premier niveau fournit des informations, le second vise à comprendre le sujet dans sa totalité.(mémoire)

Ainsi la méthode clinique s'insère dans une activité pratique visant la reconnaissance et la nomination de certains états, aptitudes, comportement dans le but de proposer une thérapie(psychothérapie par exemple), une mesure d'ordre social ou éducatif ou une forme de conseil permettant une aide, une modification positive de l'individu dans. Et la spécificité de cette méthode réside dans le fait qu'elle refuse d'isoler ces informations et qu'elle les regroupe en les replaçant dans la dynamique individuelle.

On peut déduire que la méthode clinique est une pratique pertinente qui repose sur le principe de singularité de l'individu dans sa langue, ses pensées, ses réactions, son histoire.

2-1L'étude de cas :

L'étude de cas fait partie des méthodes descriptive et historique, elle consiste en une observation approfondie d'un individu ou d'un groupe d'individu.

Par l'étude de cas, le clinicien tente de décrire le plus précisément possible le problème actuel d'un sujet en tenant compte de ses différents circonstances de survenue actuelles et passés(histoire du sujet, organisation de la personnalité, relation avec autrui...). Pour cela, il rassemble un grand nombre de données issues des entretiens avec le sujet mais également d'autres sources, bilans d'examens psychologiques, témoignage des proches et des soignants.

En outre, l'étude de cas apparait deux activités distinctes l'une est un mode de travail clinique permettant le recueil de données concernant un sujet : ces données doivent être riches(critères du maximum d'informations), diversifiée(critères de la multiplicité des sources), subjectives(critères de la représentation du problème par le sujet),étendue(critères de la totalité et de l'histoire) l'autre activité est la production par le clinicien d'une représentation ordonnée, explicative, qui rend compte des éléments déterminants de l'histoire et de la subjectivité de la personne concernées. Cette représentation doit satisfaire aux principes de totalités (ne pas isoler les symptômes, considéré le sujet comme une totalité et de singularité, c'est la personne qui importe avec ses spécificités, son originalité, son intériorité, ses représentations, son histoire), l'étude de cas avec ses deux volets est par ailleurs utilisées à plusieurs niveaux de la psychologie : l'activité clinique professionnelle d'abord, l'activité de communication entre praticiens exposer un cas, échanger autour d'un cas.

Donc l'étude de cas ne s'intéresse pas seulement aux aspects sémiologiques mais tente de restituer le problème d'un sujet dans un contexte de vie ou sont pris en compte différents niveaux d'observation et de compréhension.

3-La pré-enquête :

Après avoir défini la méthode utiliser dans notre recherche on passe a une étape essentiel qui est la pré-enquête qui est une étape préparatoire pour l'enquête, elle a pour objectif la connaissance du terrain d'étude et ce à travers la collecte d'information, de données sur le sujet d'étude et sur une population déterminé, elle permet aux chercheurs de connaitre le lieu de recherche et de collecter le maximums de données.

La pré-enquête est une phase de terrain assez précoce dont les buts essentiels sont d'aider à construire une problématique plus précise et surtout à construire des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées.

Donc la pré-enquête est une étape très indispensable pour toute notre recherche, elle nous a permis de collecter les informations nécessaires sur les caractéristiques de notre population d'étude, d'apporter les correctifs et enrichissements nécessaires pour notre guide d'entretien et d'avoir une meilleure maîtrise dans l'application de nos outils, et par la suite élaborer nos hypothèses.

Et pour cela, nous avons réalisé notre pré-enquête au niveau de l'association l'étoile culturelle d'akbou, tout d'abord, on s'est présenté au niveau de l'administration dont nous avons parlé avec le directeur pour lui expliquer l'objectif de notre recherche et la nature de notre diplôme à préparer, puis il nous a orientés vers le psychologue, il nous a répondu favorablement, il a accepté de nous encadrer en tant qu'étudiantes stagiaires en deuxième année master psychologie clinique, donc en lui a proposé notre thème qui s'intitule « le traumatisme psychique chez les adolescents ayant des parents divorcés » ils nous ont confirmé qu'ils reçoivent des cas des adolescents qui ont des parents séparés dans le centre. Et par la suite on a réalisé un guide d'entretien qui peut nous aider à collecter le maximum d'information durant notre pré-enquête.

4-Présentation du lieu de recherche :

Le terrain est le plus important pour toute recherche scientifique, du moment qu'il constitue une source de données et d'information comme base pour la vérification de nos hypothèses.

Le centre d'écoute et d'information dans le but d'offrir une écoute psychologique et juridique aux citoyens d'akbou pour les parents et leurs enfants.

4-1 Description de l'entreprise :

Ce centre assure aussi de l'animation pour les adolescents et les jeunes avec des séances d'activités ludiques, cela permet aux enfants d'être écoutés et leur donner aussi un espace d'expression (ils expriment tous leurs soucis et problèmes en toute liberté).

-Le centre est disposé de clubs « club de dessin et club de nature »

- Le centre offre des cours d'initiation aux langues « français et anglais ».
- Célébration de journées mondiales et nationales.... Exemple : les journées de l'enfance, la semaine de la nature ...
- Le centre organise des formations dans divers domaines.
- Le centre offre aussi des visites et des sorties pédagogiques occasionnelles et fériées.

4-2L'infrastructure du centre :

- *L'administration : bureau de réception des parents
- *Une salle de consultation pour faire un entretien (thérapeute -parents , thérapeute - patient)
- *Une autre salle pour les bénévoles

5-Population d'études :

La population de notre étude est bien les adolescents qui ont des parents divorcés (ils sont au nombre de 10 cas âgés de 9 à 16 ans de sexe féminin et masculin mais malheureusement on n'a pas pu faire l'entretien qu'avec 3 patients à cause de la pandémie COVID-19) Nous avons obtenu le consentement oral de leurs mères « un consentement éclairé implique que le participant doit être informé des buts de la recherche »

*La sélection de la population d'études :

- Que le cas soit une fille ou garçon à des parents divorcés .
- Que le cas soit adolescent.
- Tous les cas répondent à l'objet de notre recherche.

5-1Les critères d'inclusion :

Les sujets de notre groupe de recherche sont tous des adolescents, car c'est une période qui est très fragile et vulnérable.

Les sujets sont tous âgés entre (9-16 ans de sexe féminin et masculin)

C'est des adolescents qui présentent des signes de traumatisme qui sont a normal contrairement aux autres adolescents.

La durée ne doit pas être trop importante, l'évènement doit être ancien ou récent ca ne se diffère pas.

Les adolescents ne doivent pas être atteints d'un trouble psychiatrique ou neurologique.

5-2 Les critères d'exclusion :

Concernant l'âge les sujets ayant moins de 9ans ne sont pas considéré comme des adolescents.

6- Les outils utilisés :

6-1 l'entretien clinique :

L'entretien clinique et de recherche est outils a la fois de recherche et de production d'information , il s'agit d'un dispositif par laquelle une personne A favorise la production d'un discours d'une personne B pour obtenir des informations inscrites dans la biographie de la personne B

L'entretien permet de d'étudier les faits dont la parole est le vecteur principale (étude d'action passées , de savoir sociaux , des systèmes de de valeur et normes ...) (**benony H, chahraoui K, 2003, p64**)

6-2 l'entretien semi directif :

L'attitude non directive qui favorise l'expression personnelle su sujet est combinée avec le projet d'explorer des thèmes particuliers , le chercheur clinicien a donc recours a un guide thématique

Donc dans l'entretien semi directif le chercheur dispose d'un guide d'entretien préparer pour collecter des information sue le patient , ce guide constitue une trame a partir de laquelle le sujet déroule son récit (**benony H, chahraoui K, 2003,p65**)

6-3 le guide d'entretien :

L'entretien clinique de recherche est toujours associé a un guide d'entretien plus au moins structuré, selon blanchet A (il s'agit d'un ensemble de organisé

de fonctions, d'opérations et d'indications qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interview)

Dans ce guide , le clinicien peut formuler et préparer la consigne a l'avance , celle-ci sera nécessairement identique pour tous les sujet , elle est généralement soigneusement préparé , le clinicien veille a ce que la formulation ne soit pas inductive

Le guide d'entretien comprend aussi des axes thématiques a traiter , le clinicien prépare quelque questions a l'avance , tout fois celles-ci ne sont pas posés d'une manière directe , il s'agit d'avantage de thème a aborder que le chercheur maîtrise son thème **(fernandez L, catteew M, 2001,p77)**

notre guide d'entretien contiens 4 AXES :

1- relationnel et affectif

2-informations sur l'état de l'adolescent

3-la représentation de soi

4-somatique

Chapitr VII:

Compte-rendu

Compte-rendu :

A la fin du mois de octobre 2019 nous avons déposer notre lettre de stage dans plusieurs établissements(école primaire, CEM, les associations) ainsi l'hôpital d'akbou mais nous avons reçu un refus de leurs part ,c'est ce qu'il nous a un petit peu perturbé au début ,heureusement le centre « étoile culturelle » d'akbou nous a donner un accord pour faire notre stage et c'était juste pour nous faire plaisir par ce que ils ont déjà 3 stagiaires .Quant on a commencer notre recherche nous avons mener un suivi avec 3 patient (**ghanou , Melissa, yamina**) qui a duré 2 séances de 30 a 40 minutes, malheureusement nous avons été contrains d'interrompre le bon déroulement de notre stage au sein de l'établissement a cause de la pandémie mondiale dite :**COVID-19** qui nous a non seulement perturbé et aussi tôt interrompu de manière définitive et qui est la cause principale de ne pas avoir mener a terme notre recherche, quant on s'est présenté au niveau de l'administration du centre « étoile culturelle » d'akbou en tant psychologue stagiaire étudiants en deuxième année master ,nous avons rencontré le directeur de l'établissement qui nous a aussi tôt accueilli chaleureusement il nous a fait le Toure des lieux, ils ont vingt cinq adolescents inscrites au centre et c'est ce qui était bien pour nous, ils nous a conseiller et orienter sur notre thème de recherche. Etant lui même un psychologue cilicien assermenté, il nous a dirigé vers de nouvelle source d'information qui nous servions a l'avenir.

Après avoir exposé notre thème de recherche, le Directeur nous a immédiatement donner l'accord, nous avons mené notre entretien avec les 3 mamans des patients, la psychologue du centre étant souvent absente, on été livré a nous mêmes, nous avons commencé par nous entretenir avec les mamans a fin de collecter des informations sur elles, de cerner leurs vie privé et le comportement de leurs adolescents. Elles nous ont raconté leurs vie quotidienne ainsi leurs souffrance après la séparation, finalement nous avons constaté que les souffrances ne sont pas seulement chez l'enfant mais aussi chez les mamans qui sont aussi traumatisées , angoissées, perturbées d'après leurs réactions et histoires que nous a raconté, on pouvait non seulement sentir la tristesse sur l'adolescent mais aussi on la voit sur le visage des mamans.

A la rencontre de nos cas de recherche durant notre stage, nous leurs avons exposé notre rôle et notre objectif, immédiatement ils nous ont donné leurs

Chapitre VI : compte-rendu

accord ainsi on leurs a expliquées que se sera et restera strictement confidentiel et que c'est dans le but de la recherche.

Nous avons formulé la consigne pour l'entretien de recherche en kabyle « **akednek les questions ghef lhala ynek ithelid aka , nevgha akdnehder f kra lehwayej , nessaram aghedhedret ayen ithossod** ».

Donc on a rencontré le 1^{er} cas « *ghanou* » âgé de 14 ans scolarisé en 1ere année CEM, années refaites (2) , on l'a reçu dans notre bureau il s'est montré très attentif et compréhensif , captivé, on a commencer a poser des questions selon le questionnaire de notre guide d'entretien que nous avons précédemment préparé dans le bute de collecter des informations bien précises sur lui, il a tout de suite compris notre méthode de travail, il s'est montré très aise et il nous a raconté quelques détails sur lui même sa famille et son mode de vie. il nous a dit que j'ai une famille adorable je vis avec maman et 4 fratries, mon père qui est parti quand j'étais encore qu'un enfant et je me souviens a peine de lui, selon maman il nous a quitté pour une autre femme , après qu'il nous a jeter dans la rue, nous avons airés d'un endroit a un autre nous avons vécu une vie misérable durant des années jusqu'à ce que enfin ma mère finisse par s'en sortir avec beaucoup d'aide extérieurs, soudainement des signes de tristesse et de malaise apparaissait sur son visage nous avons du arrêté.

Durant la deuxième séance, a mesure que nous avançons on a pu poser d'autres questions sur lui et selon les deux AXES (AXE1 : relationnel et affectif , AXE2 :information sur son état) au tout début après quelques question sur sa famille il semblait répondre de manière aisé et confiant, après que nous l'avions questionné plus précisément sur son père, il s'est figé et paressait chambouler et commença a pleurer . ses mains commencèrent a bouger, ses doigt tremblaient, il se levait et s'asseyait, et de la sueur sur son visage (signe de stresse) nous avons décider de prendre une pause et de continuer plus tard .il nous a dit je vis une vie misérable pas seulement moi même ma famille , on a pas d'argent maman est une femme de ménage elle sacrifia pour nous ,je ne voulais pas voir mon père malgré la vie sans lui est tellement difficile, ghanou nous a confier sous un air dévasté qu'il avait un but dans la vie, ce but consiste a toujours protégé sa mère sa fratrie et a faire tout ce qui est en ce pouvoir pour subvenir au besoins de sa famille et de devenir l'homme que son père n'as jamais été .

** En tenant compte de son comportement et ses réactions tout au long de l'entretien, nous avons émis un constat selon lequel on pouvait clairement voir et sentir l'ampleur de sa souffrance du a l'absence de son père, il souffre d'un choc émotionnel, inhibé et angoissé, étant un garçon renfermé il a refoulé ses sentiments tout au fond de lui qui le dévore de l'intérieur. Vis-à-vis de sa famille il jouait la comédie, le garçon vaillant et le sans scrupule mais il n'en était pas, pour lui c'était la solution pour les préservés, prendre soin d'eux, passer à autre chose et aller de l'avant.*

Notre deuxième cas « **MELISSA** » une fille âgée de 13 ans en 1ere années CEM , au début du 1^{er} entretien elle avait l'air timide renfermé et distante , les premières questions étaient a caractère personnel , elle nous a pas trop donner d'information, ses réponses étaient par OUI ou NON, quelques données sur sa scolarité étant une fille brillante , elle était plus alaise quant on parlait des études, nous l'avons aider au mieux a fin qu'elle s'ouvre et de gagner sa confiance mais elle paraissait toujours complexée et timide elle n'était pas du genre bavarde, alors nous avons été contraintes de suspendre momentanément l'entretien et de continuer dès qu'elle sera plus confiante.

A la deuxième séance toujours avec « **MELISSA** » elle nous a rejoint avec des aires de chien battu ,difficilement elle commença a parler a voix basse sur sa fratrie sa maman, et leurs vie quotidienne, ses objectifs a l'avenir et resté très évasif ,elle répondis seulement a quelques question de 1^{er} AXE (relationnel et affectif)mais les réponses étaient toujours aléatoires, courte et insuffisante , quand on s'est intéressé a son père soudain elle se figea, bloqua s'arrêta de parler, les larmes au yeux, après quelques minutes de silence, MELISSA s'est montré triste ,ses 2 mains couvraient son visage elle ne voulais pas que nous la voyons pleurer ,nous avons espérer qu'elle se reprenne mais elle se leva et quitta le salle sans mêmes nous consulter , elle s'est rendu dans le bureau du responsable pour se plaindre des questions en rapport avec son père et a exiger de ne plus continuer la thérapie avec nous , et son choix a été respecté .

**d'après ses comportements nous avons constaté qu'elle est Paniquée a l'idée de déterrer ses souffrances du passé et de mettre la lumière sur ce qui a fait l'objet d'un immense traumatisme qui a engendré en elle (insécurité, angoisse, peur, scepticisme, anxiété doutes...ect) la jeune fille innocente s'est sentie a la fois menacée et intimidée, ses émotions on fini par prendre le dessus sur elle s'est levée et s'en est allée*

Chapitre VI : compte-rendu

Passant maintenant a notre dernier cas qui est « *YAMINA* » une fille âgée de 16 ans, fille unique ,en 3eme année, qui a refait plusieurs années (3), durant le 1^{er} entretien elle s'est montrée très à l'aise ,ouverte, sage et compréhensive, elle a tout de suite compris notre méthode de travail , elle nous a résumé le récit sur sa vie de famille étant qu'elle vivait seule avec son frère et sa mère elle nous a exprimé tout l'amour et l'affection qu'elle leur porte , a savoir son frère une personne a une mobilité réduite , et qu'elle avait un fort attachement a sa mère qu'elles se considéraient comme copines .quand a elle son mode de vie ses loisirs et ses objectifs, une fille qui aime dessinée , qui se protège dans un avenir prometteur et veut tout faire pour subvenir au besoin de sa famille, selon elle, la cause principale a son recule dans ses études était en grande partie a cause de divorce de ses parents.

Durant la deuxième séance avec « *YAMINA* » ,nous avons entamé des questions plus personnelles selon les 2 AXES (AXE 1 relationnel et affectif , AXE 2 information sur l'état de l'adolescent), le sujet principal qui est (la séparation de ses parents) sa réaction était indifférente , elle s'est rendue a l'évidence que le divorce de ses parents était la meilleure chose qui leur soient arrivés, elle en avait marre des bagarres a répétitions, la situation était trop dure a porter, soudainement elle s'est mise a pleurer et le chagrin l'a envahie.

Soudain elle s'est confiée de manière ouverte et inattendue (بنسبة لي في العائلة أهم) : المحبة، التضامن، التفاهم، المودة، الرحمة و وجود الآباء إلى جانب أولادهم) c'est mon père certes, et j'espère ne plus jamais le revoir, il nous a fait du tort après qui nous a jeté dehors on manquait de tout, d'argent, de moyens.., on ne savait pas comment s'en sortir. C'était un alcoolique notoire, un multi récidiviste qui nous a lâchement abandonné, fort heureusement ma mère a pris sa place, elle se démenait, s'acharnait au travail. Quand je voyais mes copines près de leurs parents je me sentais seule et abandonnée mais elles essayaient toujours de m'aider, me reconforter et d'aller mieux. Moi et ma famille mains dans la mains on essaye de faire face a tout les aléas de la vie.

****d'après l'entretien avec yamina on a constaté qu'elle a vécu un déséquilibre majeur ainsi une dépression du au divorce de ses parents, qui a contribué a réveiller après des années de souffrance psychique et de solitude, une femme qui se cachait en elle, elle est passée d'adolescente en une femme dévouée qui a le sens du devoir et des responsabilités envers sa famille. Son rêve est de devenir éducatrice et de transmettre a la future génération l'importance de la famille.***

Chapitre VI : compte-rendu

Comme conclusion nous avons souhaité continuer les 2 AXES restant (AXE 3:la représentation de soi , AXE 4 : somatique) ainsi d'entretenir plus de cas dans l'enquête et passer le test qui est(traumaq :un test auto-administré en 10 items qui mesure les expériences de dissociation vécues pendant un événement traumatique) , nous avons souhaité de mener a terme notre stage sans obstacles mais malheureusement on a été contraints d'arrêter a cause de la pandémie mondiale qui fait ravage ces derniers mois, malgré tout nous avons constaté que les trois cas d'après les entretiens avec eux qu'il présentent des taux plus élevés d'humeur dépressive, une estime de soi plus faible ainsi une personnalité plus fragile ,de la détresse émotionnelle ,angoisse au point qu'ils n'arrivent pas a exprimer leurs souffrance et leurs douleurs comme le cas de « MELISSA », baisse des résultats scolaires, de la responsabilité et la sagesse avant l'âge adulte comme le cas de « YAMINA » ...

l'adolescence est un moment ou l'on gagne en autonomie, on développe notre propre identité, bien que les adolescents essaient de se séparer des parents pendant l'adolescence mais ils ont toujours besoin de la sécurité relationnelle qui vient d'une relation sure, saine et solide avec leurs parents .

Conclusion

Conclusion

Nous avons constaté au cours de notre étude de recherche que le divorce sans conflits, sans souffrance, est rare et ce sont les adolescents et les enfants qui en pâtissent et souffrent après la séparation.

Nous arrivons à terme de notre travail, qui stipule que « *le traumatisme psychique chez les adolescents ayant des parents divorcé* », nous a permis de constater l'effet de la séparation parentale sur l'état psychologique de l'adolescent.

Nous avons fondé la démarche de notre recherche sur l'étude de cas, ce qui nous a permis de décrire de façon singulière les comportements et les changements des adolescents ayant des parents divorcés, nous avons réalisé cette étude à l'aide de l'outil d'investigation qui est l'entretien clinique qui nous a permis de collecter le maximum de données.

Le meilleur des cas, les adolescents placés en situation d'éclatement de leur famille vont développer au maximum leurs ressources propres tant affectives qu'intellectuelles et se constituer une carapace les mettant à l'abri des épreuves. Ce sont généralement des adolescents qui prennent une certaine distance vis-à-vis de leurs parents, s'intéressent aux activités extrafamiliales et s'enferment dans un égoïsme protecteur ; parfois, ils font preuve d'une maturité étonnante leur permettant d'aménager leur situation personnelle face au divorce de leurs parents dans le sens d'un meilleur confort. D'autres adolescents vont avoir tendance à fuir la réalité dans une sorte de rêverie diurne et se complaire à fantasmer sur le thème de l'union des parents, affabulant au besoin sur la cohésion de leur famille sans présenter de troubles au niveau de l'adaptation sociale. Enfin d'autres adolescents en raison de leur personnalité, ne sont pas à même de réagir adéquatement mais vont au contraire exprimer leur désarroi affectif de façon pathologique. La clinique des troubles est variée : plaintes hypochondriaques, accès d'angoisse, épisodes anorexiques, insomnie, trouble des conduites (vol, fugue, toxicomanie), états dépressifs, symptômes névrotiques ou psychotiques. Aucun trouble ou tableau clinique n'est spécifique à la situation du divorce et les symptômes qui surviennent s'élaborent à partir de la personnalité sous-jacente et de son niveau de développement. Le divorce et la mésentente parentale sont à prendre en considération comme facteurs de vulnérabilité, de morbidité plutôt que comme facteur étiologique précis. Les conflits importants entre les parents influencent négativement l'adaptation

Conclusion générale

psychosociale de l'adolescent. La qualité de la relation entre les parents ainsi que celle des relations adolescents-parents après le divorce semblent être les facteurs les plus importants de l'adaptation de l'adolescent.

Après le divorce, il y a un risque relatif de troubles émotionnels pathologiques mais la grande majorité des adolescents ne développent pas de tels problèmes. A long terme, le divorce des parents a un impact modéré sur la santé mentale des jeunes . Les médecins de famille, les centres médicaux-psycho-sociaux, en tant qu'intervenants de première ligne, jouent un rôle crucial dans le dépistage des signes de trouble de l'adaptation. Ils peuvent orienter les adolescents concernés vers les professionnels de la santé mentale, permettant ainsi une prise en charge plus précoce, et éviter la chosification de réactions pathologiques comme la désinsertion scolaire ou le développement d'une pathologie mentale. Le médecin de famille peut également être sensible aux conflits existant entre les parents et suggérer la mise en place d'une médiation familiale visant à rétablir un dialogue pragmatique entre les deux parents.

Nous avons effectué notre recherche au sein de l'association de « l'étoile culturel » d'akbou, on a fait de notre mieux afin d'achever cette modeste recherche malgré les difficultés rencontrées tel que, manque des cas, les difficultés à s'adapter avec les adolescents au début de notre recherche et leurs absences répétitives ,ainsi la pandémie COVID – 19 et c'est pour cette raison qu'on invite nos camarades étudiants en master deux psychologie clinique a approfondir notre sujet de recherche ultérieurement car notre thème est tellement essentiel surtout l'adolescence qui est une phase très sensible et déséquilibré et c'est a partir de la que l'être humain se développe physiquement et mentalement .

En fin on espère que ce travail vous apportera quelques informations concernant le traumatisme chez les adolescents ainsi le divorce des parents.



GUIDE D'ENTRETIEN :

Guide d'entretien

Entretien avec l'adolescent :

Renseignement personnels :

1-âge

2-nom et prénom

3-avec qui tu vis ?père ou mère ?

4-quels sont tes activités en dehors de l'école ?

5-tes notes a l'école (niveau scolaire) ?

6-nombre d'années refaites ?pourquoi ?a-tu déjà changé

D'établissement ?quand ?pour quoi ?

AXE 01 : relationnel et affectif :

1-comment tu passe ton temps a la maison ?

2- parle-nous de tes relations avec vos frères, comment vous passez le temps avec eux ?

3-que représente pour toi la vie en famille ?

4-parle moi des activités de :

-mère

-père

5-est ce que tu t'y plais au centre ?

6-parle moi de tes amis a l'école et en dehors de l'école ?

AXE 02 : INFORMATIONS SUR L'ETAT DE L'ADOLESCENT :

1- pouvez-vous nous parler sur votre situation familiale (mère et père) ?

Guide d'entretien

2- comment avez-vous vécu cette réalité (le divorce de vos parents) ?

3- parlez moi de la séparation de vos parents ? (avant et après l'événement) .

4- avez-vous accepté ? (expliquez) .

5- désirez vous que vos parents reprennent a nouveau ?

6- est ce que tu t'adapte avec cette situation ? (comment tu te sens)

7- as-tu ressenti de l' (abondons ou souffrance) L'ors de la séparation ?

8- parle-nous de tes rêves, objectifs, ambitions dans la vie ?

AXE 03 : la représentation de soi :

1- que penses-tu de toi même après l'événement (séparation)?

2- est ce que tu es attaché a quelqu'un dans le centre ? qui pour quoi ??

3- a qui tu voudrais ressembler ? (la famille « mère, père » , dans le centre, acteur , actrice.....)

AXE 04 : somatique :

1- est ce que tu souffre d'un problème de santé ?

2- est ce que tu apprécie la nourriture ?

3- présente tu a un problème de boulimie ou anorexie ?

4- est ce que tu souffre a des difficultés a s'endormir ? tu es effrayé par des cauchemars ? (qualité de sommeil)

Entretien avec les parents :

Renseignement personnels :

Age :

Nombre d'enfants :

Activité :

AXE 01 : relationnel et affectif :

1-l'année de l'événement :

2- quelle est la cause de votre séparation ?

3-parlez moi sur votre situation familiale avant le divorce (qualité de vie) ?

4- comment avez-vous mis votre enfant au courant pour votre décision de séparation ?qui est chargé de l'informer ?

5- a-t-il accepté facilement d'être avec un parent sans l'autre ?

6-comment elle est la relation avec votre enfant ?

7- garde t-il contacte avec son père ?sa relation avec lui ?

8- est ce que il a un comportement agressif a l'égard des autres ?(a la maison ou en dehors de la maison)

9-son niveau scolaire avant et après le divorce ?a-t-il déjà refait l'année ?quand et pour quoi ?

10-a-t-il un sentiment de tristesse après votre séparation ?

AXE 02 : développent psychomoteur :

1- est ce que son développement psychomoteur est normal ?

2-est ce que il a acquis la notion de la propreté ou a tendance de se salir ?

3- est ce que il acquit son autonomie ?

AXE 03 : somatique :

1-Est-ce que il souffre d'un problème de santé ?

Guide d'entretien

2-Est-ce que il a des difficultés a s'endormir ?est-il effrayé des cauchemars ?

3-Est-ce que vous avez quelque chose à rajouté

**liste
bibliographique**

Liste bibliographique

Ouvrages

- 1-ANAUT M. (2002). **Trauma, vulnérabilité et résilience**, connexions.
- 2-BERGER M. (2003), **l'enfant et la souffrance de la séparation, divorce, adoption, placement**,_paris, Dunod.
- 3-BARROIS.C. **Les névroses traumatiques** .paris, Dunod ,1998.
- 4-COSLIN G P. (2010), **psychologie de l'adolescent**,_paris, Armand colin, 3^{ème} édition.
- 5-CROCQ,L. (2007). **Traumatisme psychique, prise en charge des victimes**. Elsevier : Masson.
- 6-CROCQ L.(2007) **les traumatismes psychiques** . Masson, .
- 7-CICCONE. A, ferrant .a, (2008), **honte, culpabilité et traumatisme**, paris, Ed Dunod.
- 8-CHAILLOU P. **guide de droit de la famille et de l'enfant**,_Donud, ISBN, 2^{ème} édition.
- 9-CHAHRAOUI K et Bénony H.(2003), **méthode, évaluation et recherche en psychologie clinique**, paris, Dunod.
- 10-DELAROCHE P. **l'adolescence enjeux cliniques et thérapeutiques**,_paris, Nathan université.
- 11-DOCTEUR ABASSI Z. **la demande de divorce dans la famille algérienne contemporaine**,_office des publications universitaires.
- 12-DIANE P et SALLY O et RUTH F. (2015). **Psychologie de développement humain**, de Boeck.
- 13-DOLTO.F, (1988). **Quand les parents se séparent**, paris, le seil.
- 14-GEOPSY.COM.**psychologie interculturelle et psychothérapies**.
- 15-GUELFI, J-D. PUL, C-B. PUL, M-C. (2002).**manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux**,_Masson.
- 16-GUILLARM J J et FUGUET PH. (1985), **les parents le divorce et l'enfant**, paris, E.S.F, ISBN.

Liste bibliographique

- 17-HAUSER J. **sociologie judiciaire du divorce**,_economica.
- 18-HERVE, B. et CHAHRAOUI, K. (2013). **L'entretien clinique**,_France, Dunod.
- 19-HESSELENBERG M. (2001).**psychologie de l'enfant et de l'adolescent**, cours, annales, corrigés, paris, ISNB.
- 20-JANIN P. (2006), **les enfants face au divorce**,_paris, la langue.
- 21- LEBIGOT F. **le traumatisme psychique**,_lecture.
- 22- LEBIGOT F. (2007). **traiter les traumatisme psychique clinique et prise en charge**, Dunod, paris.
- 23-MARTY F. (2003).**l'adolescence dans l'histoire de la psychanalyse**, paris, press collection, ISBN.
- 24-PEDINIELLE,J, L.(1994). **Introduction a la psychologie clinique**, paris, Masson, 2^{ème} édition.
- 25-SOLNIT, A-J. (1982). **L'enfant vulnérable, rétrospective**,_paris, RUF.
- 26-S.VANGYSEGHEM et J .**répercussions psychologique du divorce parentale_chez l'enfant, hôpital universitaire des enfants reine Fabiola**, U.L.B .
- 27- Terré F et FENOUILLET D. **droit civil la famille**,_DALLOZ, 8^{ème} édition.
- 28-VALLERAND.R.J et HESS.U,(2000).**méthode de recherche en psychologie**, paris, getan Morin Montréal.
- 29-ZONABEND.A. (2006), **les enfants dans le divorce, comment réagir en tant que parents**,_paris, Studyparents, ISBN.

Dictionnaires

- 1-BLOCH, H. (1990).grand dictionnaire de la psychologie,_El Larousse-bordas.
- 2-J, LAPLANCHE. J-B, PONTALIS. (1996).le vocabulaire de la psychanalyse, France : Delta.
- 3-SILLAMY, N. (2003). Dictionnaire de psychologie,_paris, édition Janine Faure.

Liste bibliographique

Thèses

1-GIRARD A. (janvier 2006).étude de la dissociation, du stress physiologique et de la mémoire en fonction de la présence d'un état de stress post-traumatique chez des adolescents résidant en centre jeunesse, université du Québec.

2-FIRDEPIED S.(2015). Traumatisme psychique et fonctionnements limites, une logique de survie psychique comme dénominateur commun, université de paris13.

Articles

Journal elkhbar quotidien algérien, du 14/04/2009.

Sites web

1-cours de psychologie, la psychologie de l'adolescent (LFEP).

2-www.info-trauma.org/FR/.

3-<https://www.emdr-France-ORG>.

Le résumé

Un divorce n'est jamais une partie de plaisir. C'est toujours une expérience difficile, humainement, économiquement, et émotionnellement. L'échec d'un mariage est une souffrance qui engendre du stress et beaucoup d'émotions.

Un divorce est dans tous les cas et toutes les situations, une expérience réellement traumatique pour un adolescent. D'ailleurs, ses effets psychologiques peuvent avoir un effet suffisamment profond pour avoir des conséquences tout au long de la vie de cet adolescent y compris lorsqu'il devient adulte, qui peut engendrer un traumatisme psychique au plus tard qui peut détruire l'état psychologique de l'adolescent et cela peut causer des situations d'anxiété et de stress.

The summary

Divorce is never easy, it is always a difficult experience, humanly, economically, and emotionally. The breakdown of a marriage is stressful suffering and a lot of emotions.

Divorce is in all cases and all situations a truly traumatic experience for a teenager. Moreover, its psychological effects can have an effect deep enough to have consequences throughout the life of this adolescent including when he becomes an adult, which can cause a psychological trauma at the latest which can destroy the psychological state of the adolescent and it can cause anxiety and stress.

Les mots clés :

*le traumatisme psychique.

*le divorce.

*l'adolescent.

*l'adolescence.